

Le ministre de la Famille doit partir

VINCENT MARISSAL PAGE A7

cyberpresse.ca

LA PRESSE

1^{ER} MATCH CE SOIR FACE AUX PENGUINS

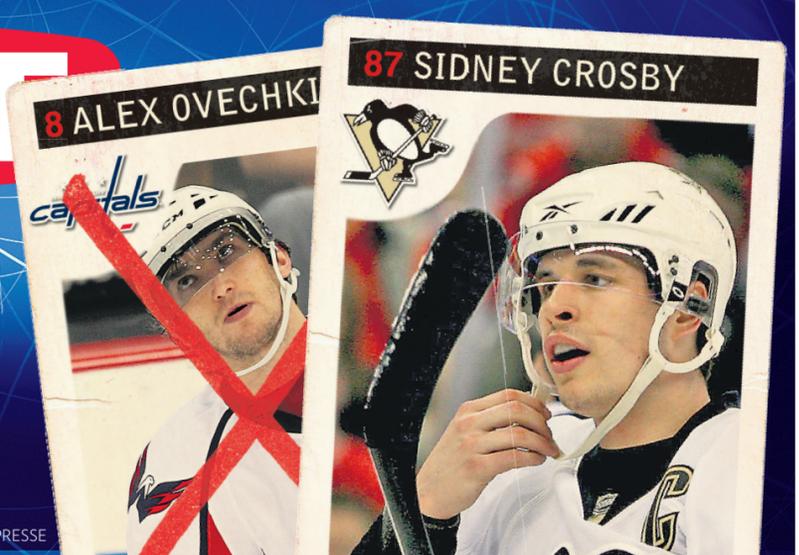
LE CH PEUT-IL VAINCRE CROSBY ET SA BANDE?

OUI. NON. PEUT-ÊTRE. LA CLÉ : JAROSLAV HALAK.

RONALD KING, JEAN-FRANÇOIS BÉGIN ET RÉJEAN TREMBLAY

10 PAGES À LIRE SUR LE CANADIEN

PHOTOMONTAGE LA PRESSE



MARÉE NOIRE / L'ÉTAT D'URGENCE DÉCRÉTÉ

CATASTROPHE EN LOUISIANE

L'importante fuite de pétrole dans le golfe du Mexique menace de souiller une partie du littoral de la Louisiane dès aujourd'hui. La marée noire pourrait aussi atteindre trois autres États, dont la Floride. Pour éviter le pire, le défi est digne de la science-fiction : colmater un puits à 1500 m de profondeur. Coûte que coûte. Le plus vite possible.

PAGES A2 ET A3



Une vue aérienne prise mercredi montre les efforts d'un navire pour contenir la marée noire qui a atteint la Louisiane hier soir. PHOTO GREENPEACE, AP

VIVRE LA PEAU, LES OS ET MOTS

Elles sont jeunes. Souffrent d'anorexie sévère. Mais tentent de s'en libérer par l'écriture.

SOPHIE ALLARD PAGES 2 ET 3.



CONFÉRENCE SUR LES ATTENTATS DU 11 SEPTEMBRE

MALAISE À L'UQAM

La tenue, lundi prochain à l'UQAM, d'une conférence qui suppose une participation du gouvernement américain aux attentats du 11 septembre suscite un malaise chez des professeurs.

JUDITH LACHAPELLE PAGE A16



PHOTO ALEX FUCHS, ARCHIVES AFP

COREY SHAPIRO

Maître des lunettes PAGES 4 ET 5

NOS CHRONIQUEURS

Big Brother est partout

PATRICK LAGACÉ PAGE A8

L'inaccessible information « publique »

YVES BOISVERT PAGE A5

LA PRESSE AFFAIRES

PAYANT, LE CANADIEN

Il n'y a pas que les supporteurs du Canadien qui ont poussé un cri de joie, mercredi soir. La chaîne RDS et des annonceurs ont trinqué à la santé du CH. PAGES 1 ET 4

NOS EXCLUSIVITÉS

UNE ANCIENNE MINISTRE REFOULÉE AU MEXIQUE

L'ex-ministre libérale Hélène Scherrer a dû faire une croix sur ses vacances parce qu'elle n'avait pas de visa. JOËL-DENIS BELLAVANCE PAGE A12

QUÉBEC AVAIT DEMANDÉ AUX DIRIGEANTS D'HYDRO DE RENONCER À LEURS BONUS

Il y a un an, le gouvernement Charest a demandé aux dirigeants d'Hydro-Québec de renoncer à leurs bonus. En vain. Une loi touchera dorénavant toutes les primes des sociétés d'État. DENIS LESSARD PAGE A8



Mon clin d'œil STÉPHANE LAPORTE
Les mains d'Ovechkin tremblent quand il tient son bâton de golf.

Venez voir mon blogue! cyberpresse.ca/laporte

SPECIALIZED

HARDROCK 489⁹⁹\$

ROCKHOPPER COMP 849⁹⁹\$

BIG HIT II 08 PRIX COURANT : 2499⁹⁹\$

CASQUES AIR FORCE 3 Taille unique

SPÉCIAL 39⁹⁹\$ Prix courant : 59⁹⁹\$

Les quantités sont limitées.

CYCLE NERON
www.cycleneron.com

Brossard
2640, boulevard Lapinière,
Tél. : 450.678.5880

Boucherville
513, rue Samuel-de-Champlain,
Tél. : 450.857.1205

Accord Desjardins

www.cycleneron.com

MARÉE NOIRE AU LARGE DES ÉTATS-UNIS

ÉTAT
D'URGENCE
EN LOUISIANE

L'état d'urgence a été déclaré en Louisiane, dont les côtes ont été atteintes hier soir par la marée noire qui continue de croître dans le golfe du Mexique. Pendant ce temps, les ingénieurs tentent par tous les moyens de colmater la fuite. On estime qu'environ 800 000 litres de pétrole se déversent chaque jour dans la mer.



RICHARD HÉTU
COLLABORATION SPÉCIALE

NEW YORK — La Maison-Blanche est désormais sur le pied de guerre face à la marée noire dans le golfe du Mexique, dont l'importance a été réévaluée à la hausse, un développement qui a contribué à la décision du gouverneur de la Louisiane de déclarer l'état d'urgence dans son État.

Promettant de mobiliser « tous les moyens disponibles », y compris ceux de l'armée, pour éviter une catastrophe naturelle, Barack Obama a dépêché hier trois membres de son administration en Louisiane, un État dont les marais côtiers, berceau d'un écosystème fragile, pourraient être atteints aujourd'hui ou demain par la nappe de pétrole.

Déjà, tard hier soir, la nappe a commencé à toucher la côte de la Louisiane, a confirmé Associated Press.

« Nous continuerons à exiger de BP la réaction la plus forte possible », a déclaré la secrétaire à la Sécurité intérieure Janet Napolitano lors d'un point de presse à la Maison-Blanche, en faisant allusion au groupe britannique qui exploitait la plateforme pétrolière dont le naufrage, le 22 avril, a provoqué la marée noire.

« Nous continuerons à superviser ces efforts, et à suppléer à ces efforts là où nous le croyons nécessaire », a-t-elle ajouté en précisant que la fuite de pétrole était d'« importance nationale », une désignation permettant l'utilisation de moyens supplémentaires venant de tout le pays.

Napolitano est l'une des trois responsables de l'administration Obama qui arriveront en Louisiane aujourd'hui. Elle sera accompagnée de Ken Salazar, ministre de l'Intérieur, et

de Lisa Jackson, directrice de l'Agence de protection de l'environnement.

L'intervention de la Maison-Blanche survient au lendemain de la découverte d'une nouvelle fuite dans la plateforme Deepwater Horizon, qui se trouvait à 60 km des côtes. Les garde-côtes américains estiment désormais à plus de 5000 barils par jour (800 000 litres) le volume de pétrole se déversant dans la mer en provenance du puits situé à 1500 mètres de fond. C'est cinq fois plus de pétrole que les estimations initiales.

La profondeur du puits explique en partie la difficulté de colmater la fuite. Près de 100 000 barils de pétrole, ou 4,2 millions de gallons, pourraient se déverser dans le Golfe avant que des équipes ne parviennent à percer un nouveau puits afin de diminuer la pression qui fait jaillir le pétrole du puits endommagé.

À titre comparatif, 11 millions de gallons de pétrole s'étaient déversés dans la baie du Prince-William, au large de l'Alaska, lors du naufrage de l'*Exxon Valdez*, qui avait provoqué en 1989 la pire marée noire de l'histoire des États-Unis.

Les garde-côtes et BP n'ont pas poursuivi hier la mise à feu de la nappe de pétrole en raison des forts vents. L'opération, qui avait commencé mercredi après plusieurs heures de retard, n'aura jusqu'à maintenant permis d'éliminer qu'une partie infime de la nappe, dont la circonférence dépasse 965 km.

Vents nuisibles

La marée noire a atteint le delta du Mississippi et la Louisiane tard hier soir en raison de la force des vents. Des barrages flottants ont été déployés sur 20 milles nautiques pour tenter de protéger les côtes, mais cette mesure est insuffisante, a déclaré le gouverneur de cet État, Bobby Jindal.

« Notre priorité absolue est de protéger nos concitoyens et l'environnement. Ces moyens sont primordiaux pour

Les garde-côtes américains estiment désormais à plus de 800 000 litres par jour le volume de pétrole se déversant dans la mer.

atténuer l'impact de la marée noire sur nos côtes », a déclaré le gouverneur en décrétant l'urgence en Louisiane, ce qui lui permettra de solliciter l'aide fédérale.

« La marée noire menace les ressources naturelles de l'État, notamment les terres, l'eau, les poissons, la faune sauvage, les oiseaux et d'autres ressources biologiques, et menace également la subsistance des habitants de Louisiane vivant le long des côtes », a déclaré Bobby Jindal lors d'une conférence de presse à Baton-Rouge, capitale de son État.

Les garde-côtes américains prévoient hier que la marée noire atteigne le littoral de la Louisiane demain. Cela s'est finalement produit plus tôt, dès hier soir.

« Nous sommes très énergiques, et nous sommes prêts au pire », a déclaré le contre-amiral Sally Brice O'Hare lors du point de presse à la Maison-Blanche.

Le Mississippi, l'Alabama et la Floride sont également menacés par la marée noire.

LA MARCHÉ À SUIVRE

Les efforts de la société britannique BP pour colmater le puits de la plateforme pétrolière ont jusqu'ici échoué. On envisage maintenant la construction d'un couvercle sous-marin ou le forage de conduits de secours.



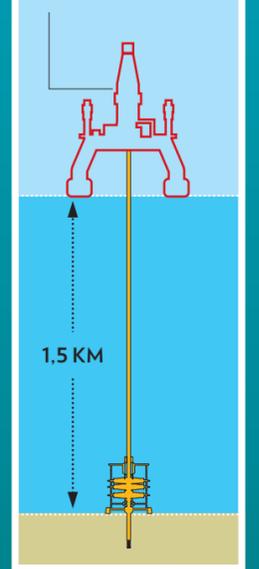
MARÉE NOIRE

(Étendue de la nappe en date du mercredi 28 avril.)

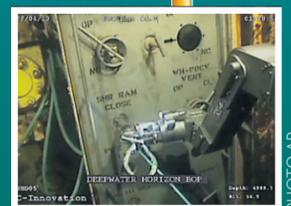
Projection de l'étendue de la nappe pour vendredi soir.

Emplacement de la plateforme Deepwater Horizon le 22 avril dernier.

La plateforme Deepwater Horizon, a sombré le 22 avril.



ROBOTS



Mardi, quatre robots télécommandés, équipés de caméras, ont tenté d'activer le bloc obturateur de façon manuelle. En vain.

CONDUIT

BLOC OBTURATEUR

Valve de sécurité destinée à régler la pression et qui ferme généralement le puits de façon automatique.

PLANCHER Océanique

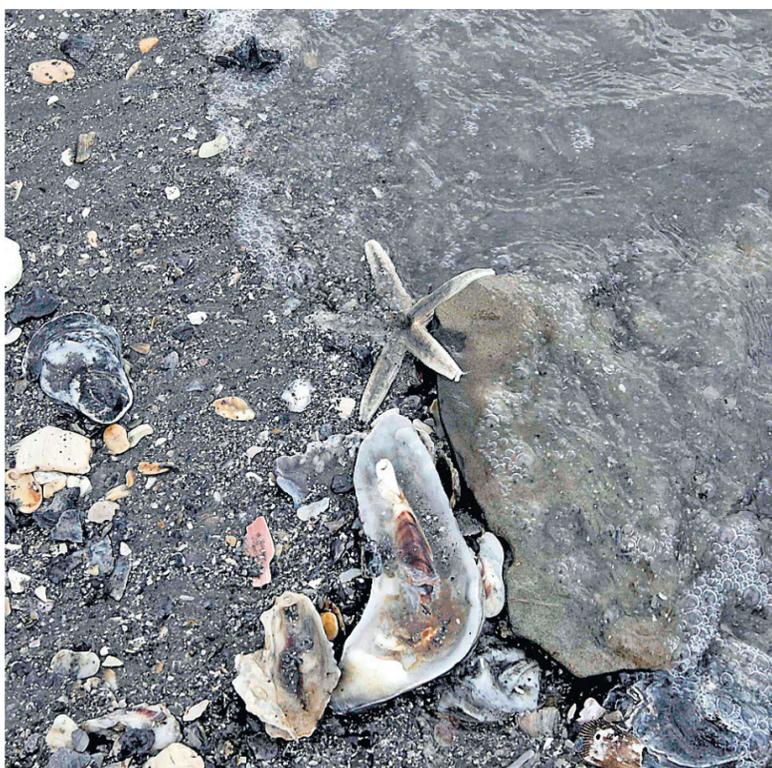


PHOTO GERALD HERBERT, ASSOCIATED PRESS

Les îles Chandeleur, au large de la Louisiane, hébergent une réserve faunique désormais menacée par la nappe de pétrole.

100 000

Près de 100 000 barils de pétrole, ou 4,2 millions de gallons, pourraient se déverser dans le Golfe avant que des équipes ne parviennent à percer un nouveau puits.



MARÉE NOIRE AU LARGE DES ÉTATS-UNIS

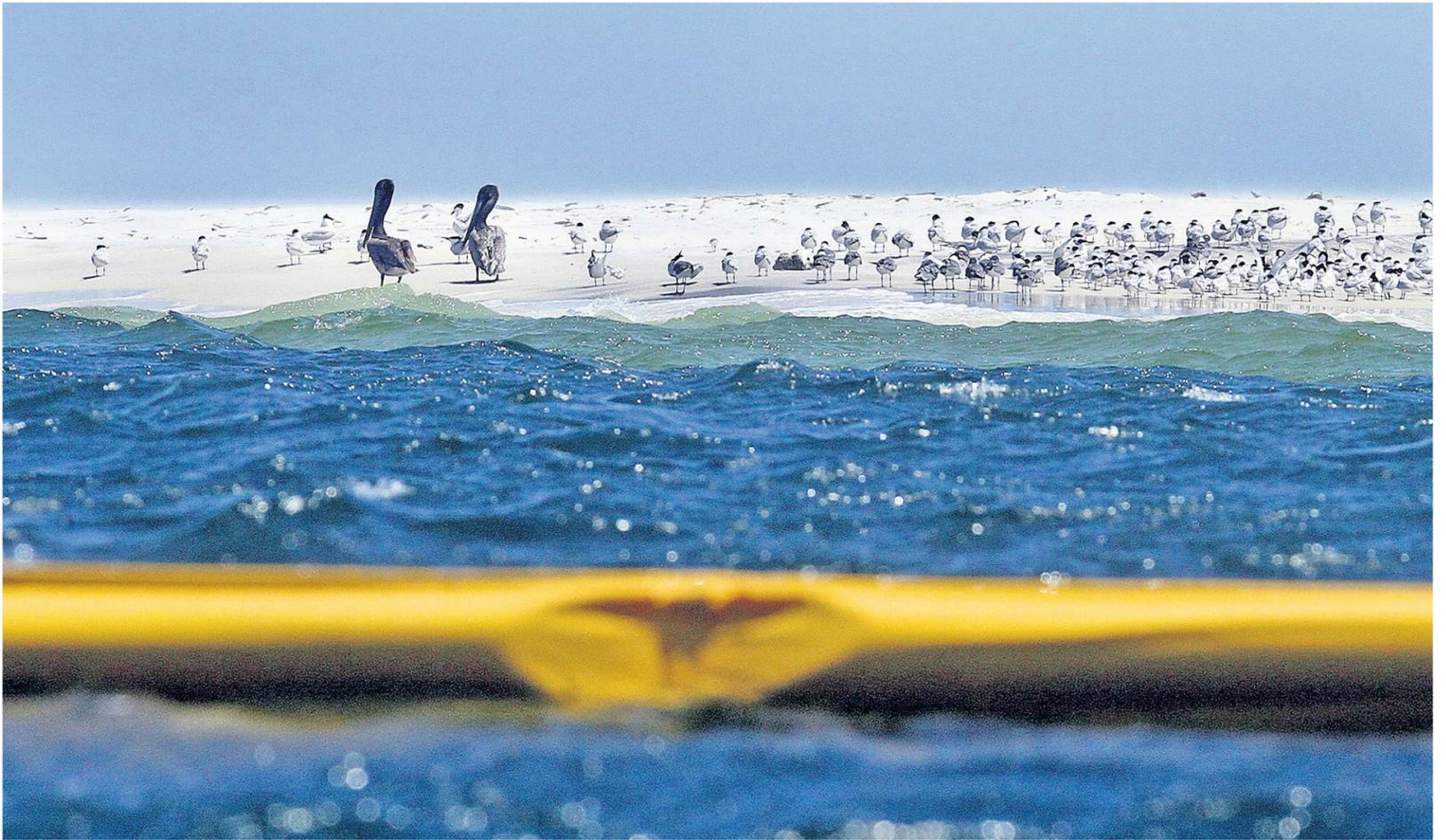


PHOTO WILLIAM COLGIN, THE SUN HERALD/ASSOCIATED PRESS

Des lignes de barrage ont été posées dans l'eau au large d'une île du Missouri, que la marée noire menace. Dès hier soir, la nappe de pétrole a atteint la côte de la Louisiane.

COMMENT ARRÊTER LA FUITE?

Le casse-tête des ingénieurs

PAUL JOURNET

Pendant que le pétrole continue de fuir dans le golfe du Nouveau-Mexique à un rythme effréné, les ingénieurs de British Petroleum préparent dans l'urgence une série d'interventions pour limiter les dégâts de ce qui constitue déjà une catastrophe environnementale.

Des nappes de pétrole ont déjà été brûlées à la surface de l'eau. « Mais il s'agit seulement d'un outil dans notre coffre », a indiqué en conférence de presse l'amirale Mary Landry, de la garde côtière américaine.

Pendant ce temps, le pétrole continue de s'écouler sous la surface. Trois solutions sont exploitées en parallèle pour stopper la fuite.

La première consiste à actionner les valves hydrauliques de sécurité (bloc obturateur). Ces valves sont conçues pour fermer le puits en cas de changement soudain de pression. Elles n'ont pas fonctionné lors de l'explosion. « À cause de l'explosion, on ne peut plus l'activer à partir des com-

mandes habituelles. Il faut le faire manuellement », explique Émilien Pelletier, professeur à l'Institut des sciences de la mer de l'UQAR.

Mardi dernier, quatre robots dotés de bras mécaniques et de caméras ont plongé à 1500 mètres sous la surface pour activer la valve. Ils n'ont pas réussi à le faire. « Avec le man-

immenses, estime M. Pelletier. « Ce sera un peu comme un parachute qui se déploie sous l'eau, illustre-t-il. Ce sera très difficile à installer, mais aussi très difficile à maintenir en place. »

La dernière solution: forer un conduit de secours. British Petroleum a déjà mobilisé deux *Development Driller 3*. L'opération

Trois solutions sont exploitées en parallèle pour stopper la fuite.

que de lumière et le pétrole qui fuit, la visibilité devait être très réduite, ce qui a sûrement compliqué l'opération », estime M. Pelletier.

La seconde solution: poser un couvercle sur la fuite. Il recueillerait le pétrole puis l'acheminerait vers la surface, où on le pomperait ensuite sur des bateaux.

Il faudra de deux à quatre semaines pour le construire, et le travail est déjà commencé. Un tel dispositif n'a toutefois jamais été testé à de telles profondeurs. Les défis seront donc

devoir lui coûter environ 100 millions US, et prendre de 2 à 3 mois.

Gregory Patience, professeur à l'École polytechnique, explique qu'en forant un autre puits, la pression diminuera dans le puits original. Lors du forage du conduit de secours, on pourrait appliquer un enduit spécial pour boucher la fuite. « On pourrait pomper du ciment, explique M. Patience, mais cela prendrait du temps avant qu'il ne se solidifie. Tout ce travail est complexe. »



PHOTO GERALD HERBERT, ARCHIVES ASSOCIATED PRESS
La plateforme pétrolière Deepwater Horizon a fait naufrage le 22 avril dans le golfe du Mexique, entraînant la marée noire.

La marée noire menace le virage énergétique d'Obama

RICHARD HÉTU
COLLABORATION SPÉCIALE

NEW YORK — *Drill, baby, drill*. Durant la campagne présidentielle de 2008, Sarah Palin a répété ce slogan jusqu'à plus soif, tout en dénonçant le peu d'enthousiasme de Barack Obama à l'égard du forage en mer.

Or le président démocrate a effectué un virage énergétique et provoqué la colère des écologistes à la fin du mois de mars, en annonçant l'ouverture de nouvelles zones à l'exploration pétrolière et gazière au large des côtes afin d'assurer l'indépendance énergétique des États-Unis.

« À court terme, pendant que nous effectuons une transition vers des énergies plus propres, il nous faut prendre des décisions difficiles sur l'ouverture de nouvelles zones en mer pour le développement de l'explo-

tation pétrolière et gazière tout en protégeant les zones habitées et les côtes », a-t-il déclaré lors d'une allocution dans la base militaire d'Andrews.

La marée noire dans le golfe du Mexique ne manquera pas d'apporter de l'eau au moulin des écologistes. « Étendre la prospection en mer à des zones qui avaient été protégées depuis des décennies menace nos océans et nos côtes de marées noires dévastatrices », avait notamment déclaré Greenpeace à la suite de l'annonce du président.

Deux sénateurs démocrates ont repris hier un message similaire, exhortant le président Obama à reconsidérer l'expansion du forage en mer à la suite de l'explosion de la plateforme pétrolière Deepwater Horizon.

« Les grandes compagnies pétrolières ont perpétué le mythe dangereux selon lequel

le forage en mer est une entreprise complètement sûre, mais des accidents comme celui-là sont un sérieux rappel que cela est loin d'être vrai », ont écrit les sénateurs du New Jersey Robert Menendez et Frank Lautenberg dans un communiqué.

La marée noire du golfe du Mexique complique également la vie des rédacteurs d'un projet de loi sur le climat qui doit être déposé bientôt au Sénat. Dans une entrevue publiée mercredi dans le *New York Times*, le sénateur Menendez a déclaré qu'il aurait « de grandes difficultés à soutenir le projet de loi » si le texte n'est pas assorti de garanties de sécurité pour les côtes américaines.

Il y a une semaine, la Maison-Blanche a affirmé que le naufrage de la plateforme Deepwater Horizon ne changerait rien à son virage énergétique.



Barack Obama
PHOTO AFP



Vivez les séries comme jamais.

- Appréciez pleinement les séries avec **Bell Télé** grâce à sa qualité d'image HD exceptionnelle, jusqu'à 10 fois meilleure que celle du câble.
- Regardez les séries éliminatoires de la Coupe Stanley^{MC} en direct sur votre **téléphone mobile** avec LNH illimité^{MC}, une exclusivité de Bell¹.
- Votez pour le joueur Bell du match en **visitant bell.ca/canadiens** ou, exclusif sur les mobiles de Bell, en **textant «vote» au 2323** et courez la chance de gagner une paire de billets pour le prochain match à domicile des Canadiens².



la vie est **Bell**

L'inaccessible information « publique »



YVES BOISVERT
CHRONIQUE

Une commissaire à l'information vient de décréter que les journalistes qui veulent contester des décisions des organismes gouvernementaux doivent absolument être représentés par avocat.

Pas d'avocat? Dehors!

C'est arrivé à notre collègue William Leclerc, chercheur au bureau d'Ottawa de *La Presse*. Il demandait des documents d'Hydro-Québec. Hydro a refusé. Alors, comme le prévoit la loi, il a contesté ce refus devant la Commission d'accès.

La Commission est un tribunal administratif chargé de réviser les décisions des organismes publics au sujet de l'accès à leurs documents.

La loi ne donne pas de droits spéciaux aux journalistes. Toute personne qui a droit à un document public doit se les faire remettre.

Donc, un citoyen qui se fait refuser un document par un ministère peut se présenter devant la Commission et plaider sa cause, avec ou sans avocat, comme devant n'importe quelle instance, de la cour municipale à la Cour suprême, en passant par la Régie du logement.

C'est un droit que de se représenter soi-même devant les tribunaux.

Mais voilà tout le problème, a plaidé l'avocate d'Hydro-Québec: M. Leclerc ne se représente pas lui-même. Il plaide pour son journal.

Or, la Loi sur le Barreau est claire: devant les tribunaux, seuls les avocats peuvent représenter d'autres personnes. Il y a cependant de très nombreuses exceptions. Devant plusieurs tribunaux administratifs, il est permis de se faire représenter par un non-avocat. Notamment

devant la Régie du logement, le Conseil des relations de travail, la Commission d'appel en matière de lésions corporelles, des arbitres, la section des affaires sociales du TAQ, etc.

Mais au-delà de ça, quand un citoyen se présente devant la Commission d'accès pour contester la décision d'un organisme public, il se représente lui-même en tant que demandeur de documents. Qu'il soit journaliste ou arpenteur-géomètre ne change rien à l'affaire.

Les journalistes se font maintenant tous dire qu'ils doivent être représentés par avocat, sinon le dossier est fermé. C'est totalement absurde et contraire à l'esprit de la loi.

Évidemment, le journaliste va ultérieurement publier l'information obtenue dans son média. Mais ce n'est pas pertinent. C'est lui qui demande les documents, pas son entreprise.



Depuis des années, des journalistes vont contester

eux-mêmes le refus des organismes publics de donner des documents. S'il fallait que, chaque fois, on paie un avocat, les contestations cesseraient immédiatement à cause des coûts. Ça ferait l'affaire de bien des organismes, évidemment. Mais si on a garanti l'accès aux documents, c'est précisément pour favoriser la transparence.

Rompant avec des années de tradition, la commissaire Christiane Contant a donné raison à Hydro dans une déci-

contestées en appel, on peut toujours cacher le fait qu'on est journaliste et se « déguiser » en citoyen...

Cette décision ne tient pas compte non plus de la réalité du marché du travail. Un journaliste pigiste, par exemple, n'est employé par aucune entreprise. Il peut vendre un texte à un magazine après avoir trouvé de l'information, par hypothèse. S'il se présente devant la Commission d'accès, il n'est pas un employé, simplement un citoyen. Donc, il peut s'y présenter sans avocat.

Ces distinctions (employé, non-employé) ne tiennent donc pas la route et sont de pures avocasseries destinées à fermer un peu plus l'accès.

La loi, au contraire, devrait être généreuse. Et ceux qui l'appliquent devraient revenir à sa raison d'être: savoir ce qui se passe dans la machine gouvernementale, aider le public à le comprendre, forcer les responsables à justifier leur administration.

Enfin, on croyait que c'était le but...



Pour joindre notre chroniqueur: yves.boisvert@lapresse.ca

Nouvelle taxe sur l'essence demain

PAUL JOURNET

Faire le plein coûtera un peu plus cher à partir de demain dans le Grand Montréal. C'est samedi qu'entre en vigueur la nouvelle hausse de 1,5 cent par litre de la taxe sur l'essence. Hier matin, les membres de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) l'ont adoptée à l'unanimité.

« Les automobilistes ont un choix, a expliqué le maire de Laval, Gilles Vaillancourt. Ils peuvent payer un peu plus, ou utiliser les transports en commun. »

La nouvelle taxe découle du dernier budget Bachand. Depuis 1996, il existait déjà une taxe de 1,5 cent le litre, utilisée pour financer l'Agence métropolitaine de transport (AMT).

Les maires de la CMM demandaient depuis quelque temps au gouvernement provincial d'obtenir un nouveau pouvoir de taxation pour majorer la taxe déjà existante sur le carburant. Ils l'ont obtenu.

La taxe augmente donc maintenant de 1,5 cent le litre, ce qui porte son total à 3 cents le litre. « Avec les changements climatiques, la donne a changé, indique le maire de Montréal, Gérald Tremblay. Il faut faire les choses différemment. Les gens doivent réaliser que le transport en commun est le mode de transport de l'avenir. »

Un somme bienvenue

La hausse permettra d'amasser annuellement 53 millions de dollars. L'argent sera versé aux sociétés de transports en commun respectives des différentes municipalités.

Montréal recevra 43 millions, qui serviront à combler le déficit structurel de la Société de transport de Montréal (STM). « Ça ne nous permettra pas d'investir plus, mais ça nous permettra de régler le passé. C'est très important, cela », indique le maire Tremblay.

Comme la taxe entre en vigueur le 1^{er} mai, elle ne

ÉTUDE SUR LES TARIFS EN BANLIEUE

La Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) a mandaté l'Agence métropolitaine de transport (AMT) pour qu'elle formule des recommandations sur la tarification dans les stations de métro à Laval et à Longueuil. C'est le maire de Montréal, Gérald Tremblay, qui a annoncé la nouvelle hier matin au conseil de la CMM, en réponse à une question de Normand Parisien, directeur général de Transport 2000. Son organisme milite pour un tarif unique dans toutes les stations de métro. Selon M. Parisien, les banlieusards ne devraient pas « être pénalisés et devoir payer plus cher » que les autres utilisateurs du métro.

suffira pas cette année à combler entièrement le déficit de la STM. Le maire prévient donc qu'il pourrait y avoir des « rationalisations » pour rétablir l'équilibre budgétaire.

La Grande Bibliothèque a cinq ans

Le cinquième anniversaire de la Grande Bibliothèque a été salué au cours d'une cérémonie en présence du premier ministre Jean Charest, hier soir à Montréal, mais en l'absence de celui qui avait défendu le projet avec vigueur, l'ancien premier ministre Lucien Bouchard. Plusieurs personnalités, dont d'anciens ministres de la Culture, ont assisté à cette cérémonie. La Grande Bibliothèque reçoit 3 millions de visiteurs par année.

- La Presse Canadienne

LOUIS VUITTON

Vendus exclusivement dans les magasins Louis Vuitton. louisvuitton.com
Ogilvy-Montréal. 514-849-6520

CYBERPRESSE.CA

VOUS CHERCHEZ UNE CLINIQUE?

Deux nouveaux guichets à écran tactile ont été installés à l'Hôpital général de Montréal et à l'hôpital Royal Victoria. Ces machines indiquent aux patients où sont les cliniques et les pharmacies à proximité de leur résidence. Voyez notre reportage sur ces guichets à www.cyberpresse.ca/guichet.

PHOTO M. CHAMBERLAND, LA PRESSE

J'FILE PAS FORT!

VOUS ÊTES DANS UN ÉTAT « PAS POSSIBLE ». VOUS AVEZ UN RHUME TROIS ÉTOILES. Eh bien! L'échinacée purpurea vient traditionnellement prêter main forte pour favoriser le traitement du rhume, de la grippe et des infections et, plus particulièrement, celles des voies respiratoires.

Bronchosirum Échinacée est recommandé pour les adultes. Son ingrédient médicinal naturel travaille en douceur, ce qui n'enlève rien à sa performance. Il ne procure pas d'effets de somnolence ou d'excitation, ce qui se produit souvent avec certains produits médicamenteux synthétiques. Bronchosirum Échinacée est utilisé traditionnellement surtout pour le traitement des infections de l'arbre respiratoire (nez, gorges etc...)

C'est à sa racine arrachée au printemps et au bout de quatre années de culture que l'échinacée doit ses formidables propriétés.

Immuno-stimulant naturel, cette plante est abondamment étudiée et utilisée pour ses propriétés antivirales et stimulantes des défenses immunitaires, démontrées à travers de nombreux essais cliniques.

Brochosirum Échinacée, une valeur ajoutée hygiénique contre les infections du nez et de la gorge.

Ouf... je respire!

Bronchosirum ÉchinacéeMD: titulaire d'une nouvelle licence et reconnu par les autorités gouvernementales comme produit de santé naturel: NPN 02 240 947

ACHETEZ-EN UN ET OBTENEZ UN DEUXIÈME GRATUITEMENT
En vigueur du samedi 1^{er} mai au mardi 5 mai 2010

Disponible aux endroits suivants:

* Jusqu'à épuisement de l'inventaire

<p>Espace Santé Beauté Johanne Verdon 1278, rue Jean-Talon est Montréal www.johanneverdon.com 514 279-3709</p> <p>Bio-Actif inc. Heures d'ouverture restreintes 880, rue Michèle-Bohec Blainville 450 979-2506</p> <p>Espace Santé Beauté Johanne Verdon 2750, chemin Ste-Foy (Plaza Laval) Bureau 109, Ste-Foy 418 656-1266</p> <p>Boutique Luc Mathieu 5455, boul. des Forges Trois-Rivières 819 378-7777</p> <p>Commandes postales pour les boutiques Luc Mathieu ligne sans frais: 1 877 511-3368 www.boutiquesantelucmathieu.com</p> <p>Espace Santé Beauté Johanne Verdon Centre Laval 1600, boul. Le Corbusier Laval 450 688-5455</p> <p>Espace Santé Beauté Johanne Verdon 341-A, boul. Saint-Joseph Gatineau 819 770-3645</p> <p>Boutique Luc Mathieu 2522, rue King Ouest Sherbrooke 819 823-3322</p>	<p>Espace Santé Beauté Johanne Verdon 145A, boul. des Promenades St-Bruno (Promenades St-Bruno) 450 653-6009</p> <p>Espace Santé Beauté Johanne Verdon Galeries Rive-Nord 100, boul. Brien Repentigny 450 657-2032</p> <p>Boutique Luc Mathieu 227, rue Principale ouest Magog 819 868-3368</p> <p>Boutique Luc Mathieu 104, route du Président-Kennedy Lévis 418 833-5933</p> <p>Espace Santé Beauté Johanne Verdon Terrasses Des Lilas 1108, boul. St-Joseph Drummondville 819 850-1705</p> <p>Vitavie au naturel 3333, boul. du Carrefour Promenade Beauport 418 667-0070</p> <p>Ferti 2000: commandes postales Tél.: 514 272-1365 Ligne extérieure: 1 800 272-1365</p> <p>• Lundi 8h à 18h • Mardi au vendredi 8h à 17h • Samedi 7h à 17h • Dimanche 7h à 17h</p>
---	---

SOMMAIRE

Amusez-vous!	ARTS 10
Astrologie du jour	AFFAIRES 9
Bourses	AFFAIRES 6 et 7
Décès	AFFAIRES 10
Forum	A 20 et A 21
Horaire télévision	ARTS 4
Loteries	A 17
Monde	A 17 à A 19
Petites annonces	AFFAIRES 4 et 8
Sudoku	AFFAIRES 4

Météo
Ensoleillé, maximum 18, minimum 9. AFFAIRES 8

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE?
nouvelles@lapresse.ca

UN COMMENTAIRE SUR NOTRE JOURNAL?
commentaires@lapresse.ca

POLITIQUE

Tomassi encore éclaboussé

L'entreprise familiale aurait fait des travaux dans une garderie subventionnée en 2006

TOMMY CHOUINARD

QUÉBEC — Le ministre Tony Tomassi entretenait l'ambiguïté, mais l'affaire est sortie au grand jour hier. Le Groupe Genco, que préside son père Donato Tomassi, a bel et bien réalisé des travaux de construction dans au moins une garderie subventionnée depuis l'arrivée au pouvoir des libéraux en 2003, selon TVA.

Genco a obtenu en 2006 un contrat de 200 000\$ pour rénover les locaux de la garderie privée De chenille à papillon, située sur le boulevard Viau à Montréal. À l'époque, Tony Tomassi était député de LaFontaine et adjoint parlementaire du premier ministre Jean Charest.

Il a été directeur général de Genco de 1997 à 2003, jusqu'au moment de faire son entrée en politique. Selon le registre des entreprises, l'actionnaire majoritaire de l'entreprise est son père, Donato Tomassi, important organisateur.

Le propriétaire de la garderie, Mario Ranallo, a dit à TVA que le nom de Donato Tomassi lui a été suggéré par le propriétaire de l'immeuble du boulevard Viau, Vincenzo D'Alessio. M. Ranallo a versé 250\$ au PLQ en 2007. Il dit ne pas connaître Tony Tomassi.

De chenille à papillon a ouvert ses portes le 7 août 2006, mais n'a touché des subventions du ministère de la Famille qu'à partir du 3 décembre 2007.

L'affaire est intrigante à bien des égards. Car selon la Régie du bâtiment, le Groupe Genco n'a plus de licence depuis août 2005. L'entreprise a pourtant fait des travaux de construction l'année suivante, selon les déclarations de Mario Ranallo.

À l'Assemblée nationale, quelques heures avant le reportage de TVA, le ministre de la Famille, Tony Tomassi, a refusé de répondre à la question martelée depuis deux jours par le député péquiste Nicolas Girard. «Est-ce que, depuis 2003, le



PHOTO JACQUES BOISSINOT, LA PRESSE CANADIENNE

À l'Assemblée nationale, Tony Tomassi a refusé de répondre à la question du député péquiste Nicolas Girard, qui tentait de savoir si Genco a fait des travaux de rénovation dans des garderies depuis l'arrivée des libéraux au pouvoir.

Groupe Genco ou une entreprise apparentée, appartenant à des membres de sa famille, a fait des travaux de rénovation

d'un centre de la petite enfance — une garderie publique — en 2001-2002, sous un gouvernement péquiste. «Nous avons

« Nous avons obtenu la soumission parce que nous étions les plus bas soumissionnaires, nous avons fait les travaux. Et, M. le président, ça arrête là. » — Tony Tomassi

ou de construction dans des garderies? » a demandé M. Girard sans relâche.

Tony Tomassi s'est contenté de reconnaître que Genco avait obtenu le contrat de rénovation

obtenu la soumission parce que nous étions les plus bas soumissionnaires, nous avons fait les travaux. Et, M. le président, ça arrête là », a-t-il dit. À la sortie de la Chambre, le

ministre a fui les journalistes qui lui demandaient si, effectivement, «ça arrête là».

Mercredi, M. Tomassi a expliqué que contrairement à un CPE dont la construction est financée par l'État, «chaque service de garde privé assume l'entièreté des coûts de construction». «Il a le droit de faire faire les travaux par n'importe qui. Le ministre et le Ministère ne colligent pas cette information, parce que c'est d'intérêt privé», a-t-il dit.

Cette affaire plonge le premier ministre Jean Charest dans l'embarras, lui qui a dit hier que

les «insinuations» et les «allégations» du PQ sont «gratuites». Tony Tomassi a la mission de «soutenir les familles», et «il le fait bien», a-t-il ajouté.

La chef péquiste, Pauline Marois, a demandé de nouveau la tête du ministre Tomassi, sur la sellette depuis des mois en raison des allégations de favoritisme à l'égard de donateurs libéraux dans l'attribution de places subventionnées. Elle a demandé si M. Tomassi «est maintenu en poste parce qu'il réussit à recueillir 350 000\$ en une seule soirée» pour le Parti libéral.

40^e anniversaire de l'élection de Robert Bourassa

Marois sème « l'indignation » chez les libéraux

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Les propos de Pauline Marois dans une motion visant simplement à commémorer le 40^e anniversaire de la première élection de Robert Bourassa en avril 1970 ont suscité une tempête.

Rendant hommage au regretté premier ministre, M^{me} Marois a profité de l'occasion pour attaquer le premier ministre Jean Charest. À l'époque de M. Bourassa, «les fédéralistes faisaient encore leur travail», a-t-elle soutenu, rappelant que l'ancien premier ministre, découragé, avait conclu que «le Québec n'est pas compris du Canada anglais». Il avait, avec l'entente du lac Meech, obtenu un rétrécissement supplémentaire de l'effet de la reconnaissance du Québec comme société distincte, alors qu'il était déjà «passablement restreint», se plaignait M. Bourassa.

«Ces propos, Robert Bourassa les a tenus lorsque l'actuel premier ministre a proposé la dilution de l'accord du lac Meech», a souligné M^{me} Marois — Jean Charest avait été mandaté par Brian Mulroney, après l'échec de Meech, pour trouver une

voie de passage plus acceptable au Canada anglais.

M^{me} Marois a aussi souligné que Robert Bourassa n'avait pas hésité, lui, à déclencher une commission d'enquête publique sur l'industrie de la construction.

Finalement, si le 29 avril 1970 mérite de passer à l'histoire, c'est qu'il aura permis l'élection de sept députés péquistes, les premiers, «une percée qui n'a aucun comparable dans l'histoire politique récente», a-t-elle dit.

Sur le parquet du salon Bleu hier, le leader parlementaire libéral, Jacques Dupuis, est monté au créneau pour rappeler qu'en de telles circonstances, les parlementaires ne devaient pas tenir des propos susceptibles de soulever des controverses.

Monique Gagnon-Tremblay monte au créneau

Mais peu de temps après, dans une déclaration écrite, c'est la présidente du Conseil du Trésor, Monique Gagnon-Tremblay, lieutenant de Jean Charest, qui est revenue à la charge, qualifiant d'indigne l'attitude de la chef péquiste.

«Pour avoir siégé pendant neuf ans aux côtés de Robert

Bourassa, ancien chef du Parti libéral et ancien premier ministre du Québec, je veux faire état de ma plus profonde indignation» devant les propos de M^{me} Marois, dans une motion qui devait souligner les 40 ans de vie politique de M. Bourassa.

M^{me} Marois a, selon M^{me} Gagnon-Tremblay, démontré qu'elle est «totalement incapable de prendre ses distances de la partisanerie politique qui l'aveugle». La chef péquiste a ainsi «lamentablement échoué dans sa tentative de s'élever au-dessus de la mêlée et de reconnaître, à sa juste valeur, l'ancien premier ministre du Québec».

«Je ne me suis pas impliquée dans la vie publique pour faire le genre de politique pratiqué par Pauline Marois», a-t-elle ajouté.

L'Assemblée nationale exige un minimum de «décorum». «Pour y faire carrière, il importe d'y élever le débat et cela est possible sans pour autant changer sa personnalité», a lancé la présidente du Conseil du Trésor, convaincue que René Lévesque ou Jacques Parizeau se seraient «comportés de manière digne et respectueuse», l'heure venue de rendre hommage à M. Bourassa.



PHOTO PIERRE MCCANN, ARCHIVES LA PRESSE

Il y a 40 ans, le 29 avril 1970, Robert Bourassa était élu premier ministre du Québec pour la première fois.

On vous **questionne** sur votre niveau d'activité

On vous **renseigne** sur les fibres et la confection des vêtements

On vous **conseille** avec notre expérience de coureur et d'athlète

BOUTIQUE COURIR

présente

PEARL IZUMI

Coupe-vent Elite Barrier
Manches rétractables

Homme Femme

Une boutique sur la Rive-Sud :
1085, chemin Chambly LONGUEUIL • 450 674-4436

Une boutique sur le Plateau-Mont-Royal :
4452, rue Saint-Denis, MONTRÉAL • 514 499-9600

www.boutiquecourir.com

Si c'est bon pour David, c'est bon pour Tony



VINCENT
MARISSAL
CHRONIQUE

Extrait d'un texte de nouvelle de notre chef de bureau à Québec, Denis Lessard, le 9 septembre dernier :

« Les directives touchant les ministres seront modifiées pour empêcher qu'un membre du gouvernement puisse détenir des intérêts dans une société privée qui profite de contrats gouvernementaux, a fait savoir le premier ministre Charest.

« David Whissell a décidé de quitter le ministère du Travail, qu'il détenait depuis deux ans, afin de conserver ses actions dans une entreprise d'asphaltage, ABC Rive-Nord, dans laquelle sa famille a depuis longtemps une participation.

« En point de presse, après la réunion hebdomadaire du Conseil des ministres,

M. Charest a soutenu que la situation du ministre Whissell posait des problèmes de "perception". »

Si le cas de David Whissell posait des problèmes de perception, de l'aveu même de Jean Charest, que dire de celui de Tony Tomassi? Au moins, M. Whissell n'était pas

des intérêts dans des entreprises faisant affaire avec le gouvernement. Sentant la soupe chaude, le premier ministre a donc été forcé de réécrire en catastrophe ses directives pour ne plus permettre une telle situation.

Il a donc mis le ministre Whissell devant un choix très simple: se départir de ses parts dans l'entreprise ABC (qui a obtenu plusieurs contrats de Transports Québec) ou quitter le cabinet. M. Whissell a choisi la deuxième option.

Si c'est bon pour David Whissell, cela devrait valoir aussi pour Tony Tomassi, non?

Ce n'est pas la même chose, direz-vous, puisque l'entreprise de la famille Tomassi a eu un contrat de la garderie De chenille à papillon, une entreprise privée.

Vrai. Mais qui subventionne les garderies? Qui leur donne (ou leur refuse) des permis? Qui les inspecte? Qui autorise les travaux de rénovation? Bref, qui est le grand patron des garderies au Québec? Le ministre de la Famille, bien sûr. Difficile pour M. Tomassi de se réfugier derrière l'argument de la fiducie sans droit de regard puisque les dossiers des garderies lui passent sous le nez

ses réponses quant aux liens entre l'entreprise familiale de construction et les garderies depuis deux jours à l'Assemblée nationale.

Jean Charest était-il au courant? Si oui, c'est donc qu'il n'y voyait aucun problème. Si non, il s'en est fait passer une!

Comme David Whissell a dû choisir entre l'asphalte et son poste de ministre, M. Tomassi devrait choisir entre les contrats de rénovation et le ministère de la Famille.

À moins que Jean Charest ne fasse ce choix pour lui et le renvoie sur les banquettes arrière, ce qui apparaît aujourd'hui comme une solution inévitable, de toute façon.

Dégommer M. Tomassi maintenant, ce serait un aveu d'échec (pour ne pas dire de culpabilité), évidemment, mais le garder en poste, c'est se condamner au pénible supplice de la goutte pour les six longues semaines qu'il reste à la session parlementaire.

Comme David Whissell a dû choisir entre l'asphalte et son poste de ministre, M. Tomassi devrait choisir entre les contrats de rénovation et le ministère de la Famille.

ministre des Transports!

Rappelons que dans l'affaire Whissell, Jean Charest a dû faire marche arrière sur sa décision préalable de permettre aux ministres de détenir

D'autant plus que le ministre de la Famille est directement concerné, intéressé même, par les contrats de rénovation ou de construction des garderies.

tous les jours à son cabinet de ministre.

Avouez que cela aussi, ça pose un problème de perception. Surtout que M. Tomassi a laissé planer un flou sur

Pour joindre notre chroniqueur: vincent.marissal@lapresse.ca

Pas de Carifête cette année

DAPHNÉ CAMERON

La guerre intestine qui divise l'organisation de la Carifête depuis un an a finalement eu raison du défilé 2010.

La Ville de Montréal a annoncé hier que l'activité serait suspendue cet été en raison du litige qui oppose la Caribbean Cultural Festivities Association à son ex-directeur Henry Antoine, qui a créé un second organisme, le Montreal Carnival Development Foundation. L'an dernier, la Ville avait accordé un permis aux deux promoteurs, si bien que deux cortèges avaient défilé sur René-Lévesque.

Un jugement n'est pas attendu avant la fin du mois de juin prochain. « Nous aimerions pouvoir les soutenir encore cette année car nous savons à quel point ce rassemblement est important pour la communauté des Caraïbes », a affirmé dans un communiqué la responsable des communautés d'origines diverses au comité exécutif de la Ville de Montréal, Mary Deros.

Conciliation au Journal de Montréal Les parties convoquées

LA PRESSE CANADIENNE

Le conciliateur du ministère du Travail vient de convoquer les parties dans le dossier du lock-out au Journal de Montréal. La rencontre aura lieu lundi prochain, a fait savoir le ministère du Travail, dans un communiqué diffusé hier.

Il n'y a eu aucune rencontre entre le Syndicat des travailleurs de l'information du Journal de Montréal et la direction du quotidien depuis le 11 décembre dernier. Le conciliateur Pierre-Marc Bédard espère ainsi pouvoir relancer le processus de négociation, en panne depuis plusieurs mois. Lors de la rencontre, il proposera différents scénarios visant à relancer les discussions, affirme le ministère du Travail. Les parties se sont engagées à ne faire aucun commentaire, à la demande du conciliateur.

Cogeco achèterait Corus Québec

LA PRESSE CANADIENNE

Cogeco doit annoncer aujourd'hui l'achat de Corus Québec, a rapporté TVA, hier.

Les directions des deux entreprises n'ont pas confirmé la nouvelle.

Les modalités financières de l'éventuelle acquisition de la

division québécoise de Corus Entertainment par Cogeco ne sont pas connues.

Des pertes financières importantes avaient contraint

Corus à fermer ses stations Info 690 et 940 AM, à Montréal, à la fin janvier. L'entreprise détient toujours une dizaine de stations, dont le 98,5 FM et CKOI.

Cogeco, anciennement propriétaire de TQS, détient notamment le réseau de stations Rythme FM.

L'ART DE CONTRÔLER LE MESSAGE

LA DEUXIÈME GUERRE MONDIALE
SOUS L'ANGLE DE LA PROPAGANDE

UNE SÉRIE EN 6 ÉPISODES
ANIMÉE PAR CATHERINE MERCIER

Converlang

- Conversation ou Anglais des affaires
Petits groupes : 3 à 7 personnes
Jour ou soir
- CONVERSATION :
Cours d'anglais intensif de jour
25 h/sem. 170 \$ à 190 \$/sem. *
- FORMATION EN ENTREPRISE
AGRÉÉE PAR LA CPMT
(loi sur la Formation, anciennement loi du 1%)
*matériel pédagogique inclus, non taxable, déductible d'impôt, frais d'inscription: 50 \$

AGRÉÉE : 0052544 www.converlang.com
1160, boul. St-Joseph est, 3e étage Laurier
514-278-5309

AMOUR, HAINE ET PROPAGANDE CE SOIR 21H

PRÉCÉDÉE PAR «LES SECRETS D'UNE GRANDE SÉRIE» 20H30

LE DOSSIER COMPLET SUR Radio-Canada.ca/amourhainepropagande

TÉLÉVISION

ACTUALITÉS

Big Brother est partout



PATRICK
LAGACÉ
CHRONIQUE

L'histoire commence donc un midi récent, je suis dans un IKEA et mon portable sonne. Je ne reconnais pas le numéro, mais je reconnais la voix. C'est celle d'Alain Gravel, journaliste d'Enquête, à Radio-Canada.

– C'est Alain Gravel, je retourne votre appel...

– Salut Alain, c'est Patrick Lagacé...

– Salut, tu m'as appelé?

– Euh, non.

– Ton numéro est dans mon téléphone...

– Eh bien, si c'est le cas, c'est bien involontaire, Alain...

J'ignore comment j'ai pu appeler, sans m'en rendre compte, l'homme qui fait trembler les gangs de routes québécois. Mais, étant un peu occupé à choisir la teinte du bois qui coiffera mon nouvel îlot de cuisine, j'oublie le quiproquo.

Le lendemain matin, il est 7h15 quand mon téléphone me réveille. L'hémisphère gauche de mon cerveau est encore dans ce rêve où j'échappe à des ours roses pendant que le droit commande à ma main gauche de trouver ledit portable.

L'afficheur affiche: Guy A. Lepage.

N'étant pas un intime de l'animateur de *Tout le monde en parle*, je me demande ce qu'il me veut de si bon matin, en éteignant la sonnerie, pour

retourner à mes ours roses. Mais le mal est fait: je suis *groggy*, mais réveillé.

Un texto de Lepage apparaît sur l'écran de mon iPhone: Tu m'as appelé? Moi: Non. Je dormais. As-tu un appel de moi dans ton registre? Lui: Oui. Et je dormais aussi. *Strange!*

Là, c'est plus bizarre. Deux quiproquos du genre en moins de 24 heures.

Je suis peut-être vieux jeu, mais l'enregistrement de conversations téléphoniques, dans mon univers, prend place quand des flics font une demande à un juge, qui examine les motifs présentés par la police et qui autorise (ou pas) la requête.

Ce coup-ci, je sais que je ne peux pas avoir appelé Guy A. Lepage par erreur: je dormais. Puisqu'il faut nourrir le monstre, je fais de ces incidents un billet sur mon blogue. En demandant aux lecteurs s'ils ont vécu, eux aussi, des trucs du genre.

Puis, à midi, c'est MC Gilles, facétieux DJ collaborant avec *Infoman* et Paul Arcand, qui m'appelle. Lui aussi dit répondre à mon appel. Je ne l'ai pourtant jamais appelé.

(Insérez, ici, la musique de *Twilight Zone*.)

En tant que journaliste hautement entraîné, je sais bien que le bras du hasard n'a rien à voir dans cet engrenage téléphonique kafkaïen...

Une demi-heure plus tard, le téléphone sonne. C'est le chercheur François Gariépy, de la station NRJ à Québec. Il a vu le billet sur le mystère de mon iPhone sur mon blogue. Et il appelle pour faire une confession. Tout ça est un coup pendable de PY Lord, animateur à NRJ.

François me parle d'un site web américain, spécialisé dans les *pranks*, comme on dit aux USA, qui permet de générer des quiproquos comme ceux que j'ai vécus avec Gravel, Lepage et Dave Ouellette (alias MC Gilles).

Je sentais bien que François marchait sur des œufs. Qu'il appréhendait ma réaction ou la lettre du bataillon d'avocats travaillant pour moi.

Bizarrement, je n'étais pas fâché contre NRJ. J'étais fâché qu'un tel site existe.

Je suis peut-être vieux jeu, mais l'enregistrement de conversations téléphoniques, dans mon univers, prend place quand des flics font une demande à un juge, qui examine les motifs présentés par la police et qui autorise (ou pas) la requête.

Pas par la grâce d'un site qui s'appelle PrankDial!

J'ai prestement retracé l'administrateur du site, un Américain du nom de Fahim, qui n'a pas voulu me donner

– Mais c'est illégal, mon gars, c'est de l'écoute électronique, ça...

– Nous collaborons toujours avec la police, a lancé Fahim.

J'ai appelé la commissaire à la vie privée du Canada – par ailleurs en guerre avec Facebook sur la question de la vie privée –, dont le bureau n'avait jamais entendu parler d'un tel stratagème.

Un stratagème illégal, je le précise: enregistrer des gens à leur insu est illégal au Canada et aux États-Unis. Une des parties enregistrées doit savoir qu'elle est enregistrée. Comme m'a dit Vincent Gautrais, professeur de droit à l'Université de Montréal, à propos de PrankMachin.com: «C'est illégal, mais ça requiert le recours au droit pour faire cesser cette pratique. Or, si vous voulez exercer vos droits, ça va vous coûter cher.»

L'internet est une bête formidable, insiste le professeur Gautrais. Mais c'est une bête qui est encore à l'adolescence. Donc: «Nous sommes au début d'un phénomène que nous ne mesurons pas encore», dit-il.

D'où un certain flou juridique transnational, dans le cas d'une bibitte comme PrankDial, qui permet à n'importe quel quidam d'espionner les conversations téléphoniques de son prochain, avec le degré de difficulté habituellement associé à se fouiller dans le nez.

– Quelle est la solution pour contrer des PrankDial, professeur?

– Je n'en ai pas!

Bienvenue au XXI^e siècle... Il va être très transparent.

VOLTE-FACE DE QUÉBEC

Une loi touchera tous les bonus des sociétés d'État

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Il y a un an déjà, le gouvernement Charest a demandé aux dirigeants d'Hydro-Québec de renoncer à leurs généreux bonus. La requête n'a pas eu l'impact souhaité; non seulement les bonus ont été maintenus pour tout le monde, mais celui du président Thierry Vandal a même augmenté, passant de 122 000\$ à 125 000\$.

La question des primes accordées aux cadres des grandes sociétés d'État est revenue embêter le gouvernement Charest, hier, à l'Assemblée nationale. Devant la controverse, Québec a décidé de déposer un projet de loi d'une portée très large, prohibant pendant deux ans les bonus pour tout le monde. Ou presque. Dans le cas des «sociétés commerciales», régies par la Loi sur la gouvernance, celles-ci devront sabrer leurs programmes de bonus.

Il s'agit d'une volte-face: pas plus tard que dimanche dernier, le premier ministre Charest a défendu ces bonus pour les cadres aux compétences particulières. Il s'agissait de «ne pas jeter le bébé avec l'eau du bain», a-t-il soutenu.

Depuis, la pression a monté. Après que sa prime de 40 000\$ (15% d'un salaire de 268 000\$) eut été critiquée à l'Assemblée nationale en matinée, le président d'Investissement Québec, Jacques Daoust, a fait savoir hier à son ministre, Clément Gignac, qu'il y renonçait. Il a aussi dit qu'il renonçait à l'augmentation de salaire qui lui avait été accordée par son conseil d'administration. Dans sa lettre, qu'a obtenue *La Presse*, il souligne qu'Investissement Québec «fait preuve d'une grande maturité dans ces circonstances». Les bonus de 2009 de l'ensemble de la direction d'Investissement Québec sont de la même valeur que celle de l'année précédente, 1,9 million.

Le président de la Société générale de financement, Pierre Shedleur, avait déjà renoncé à sa prime de 31 000\$. Son organisation, il faut le rappeler, était déficitaire de 245 millions.

Hydro-Québec

Dans une lettre transmise en juin 2009 au conseil d'ad-



PHOTO IVANOH DEMERS, ARCHIVES LA PRESSE

Le conseil d'administration d'Hydro-Québec avait imposé un gel salarial pour les 32 cadres les mieux rémunérés en 2009, reconnaissait dans une lettre l'ancien ministre des Ressources naturelles Claude Béchard (à gauche). Ce qui n'a pas empêché Thierry Vandal, PDG d'Hydro-Québec (à droite), de voir augmenter son bonus en 2009. Pas plus tard que dimanche dernier, le premier ministre Jean Charest (au centre) a défendu ces bonus pour les cadres aux compétences particulières.

ministration d'Hydro-Québec par l'ancien ministre des Ressources naturelles Claude Béchard, le gouvernement demande à la société d'État de se conformer à sa décision de ne pas accorder de primes au rendement pour 2009-2010.

Le conseil d'administration d'Hydro a imposé un gel salarial pour les 32 cadres les

«J'apprécierais donc qu'à la prochaine réunion du conseil d'administration, les membres s'inspirent de la décision du gouvernement et demandent une contribution additionnelle au personnel de direction d'Hydro.» Pour toute réponse, le président du conseil de la société d'État, Michael Turcotte, a répliqué

«C'est une position gouvernementale, pour 2010-2011 et 2011-2012, le message envoyé est de se garder une petite gêne pour les bonus dans le contexte budgétaire.»

— Nathalie Normandeau, ministre des Ressources naturelles

mieux rémunérés en 2009, reconnaît d'emblée le ministre Béchard, une initiative qui est «un pas dans la voie tracée par le gouvernement».

«Toutefois, je m'attends à un effort plus substantiel de la part d'Hydro-Québec, une société d'État dont les activités sont attentivement suivies par la population en général», affirme M. Béchard dans la missive que *La Presse* a obtenue.

Le ministre de tutelle d'Hydro poursuit:

par une fin de non-recevoir. Moins d'un mois plus tard, M. Béchard est passé à l'Agriculture, remplacé par Nathalie Normandeau aux Ressources naturelles.

«Une petite gêne»

Hier, M^{me} Normandeau a soutenu ne jamais avoir entendu parler de cette lettre. «La prime de M. Vandal pour 2009, c'est réglé», mais pour la suite des choses, «je n'ai pas dit que c'était acceptable», a-t-elle insisté. Quoi

qu'il en soit, le message du gouvernement est autrement plus clair désormais: «C'est une position gouvernementale, pour 2010-2011 et 2011-2012, le message envoyé est de se garder une petite gêne pour les bonus dans le contexte budgétaire.» Ce message «vient du premier ministre, de la présidente du Conseil du Trésor, du ministre des Finances», a résumé M^{me} Normandeau.

Le critique péquiste en matière d'énergie, Sylvain Gaudreault, a relevé que, même sur la sellette, le président d'Hydro-Québec, Thierry Vandal, n'a pas daigné aller s'expliquer en commission parlementaire pour l'étude des crédits du ministère de M^{me} Normandeau.

«Le PDG d'Hydro devrait venir expliquer pourquoi il a eu une année aussi misérable et qu'il s'est payé une belle prime sur le dos des Québécois», a lancé le leader parlementaire péquiste, Stéphane Bédard. Le ton a monté quand M^{me} Normandeau a rappelé que Pauline Marois bénéficiait «à la maison» d'une pension à vie – son mari Claude Blanchet a obtenu une

pension de 80 000\$ par année pour ses six années passées à la tête de la Société générale de financement, qui avait fait alors d'énormes déficits. «Avec les pertes de 40 milliards à la Caisse de dépôt, le premier ministre va-t-il renoncer à sa pension?» a répliqué M. Bédard.

Selon la ministre Normandeau, c'est la pratique habituelle: les présidents d'Hydro-Québec ne viennent pas à l'étude des crédits des ministères. À la différence de tous les autres présidents d'organismes, de Loto-Québec à Investissement Québec.

Il y a quelques semaines, la ministre des Transports, Julie Boulet, a dénoncé avec vigueur la décision des dirigeants de la Société de l'assurance automobile de s'accorder d'importants bonus. Selon M^{me} Normandeau, dans le cas d'Hydro, il faut tenir compte d'un contexte différent: «Pour l'ensemble des sociétés d'État à vocation commerciale, on va demander aux dirigeants, comme à M. Vandal, de se plier à des exigences comparables, de faire des efforts comparables aux autres dirigeants de sociétés d'État.»

ACTUALITÉS



PHOTO FRANÇOIS ROY, LA PRESSE

Le Bureau canadien d'investigations et d'ajustements, qui vient de se placer sous la protection de la Loi sur la faillite, a reçu une garantie de prêt de 1,4 million d'Investissement Québec.

AGENCE DE SÉCURITÉ B.C.I.A.

1,5 million de plus pourrait s'envoler

TOMMY CHOUINARD

QUÉBEC — Québec pourrait perdre un million et demi de dollars supplémentaires avec l'agence de sécurité montréalaise B.C.I.A., qui vient de se placer sous la protection de la Loi sur la faillite.

Comme l'a relevé l'ADQ hier, Investissement Québec a accordé une garantie de prêt de 1,4 million de dollars à l'entreprise que préside Luigi Coretti l'année dernière. Le député François Bonnardel est renversé. « Ce que ça veut dire, c'est que la banque ne voulait pas financer M. Coretti de par son entreprise, puis M. Coretti a réussi à avoir une garantie de prêt » du gouvernement. « Et quelques mois plus tard, l'entreprise aujourd'hui est en faillite. (...) Ce sont les contribuables québécois qui vont absorber cette perte-là qu'on va avoir assurément. »

Québec a autorisé la garantie de prêt, par l'entremise du programme Renfort, le 15 septembre dernier. « C'était pour un prêt de 2 millions accordé par Desjardins. Et nous, on est entrés en garantie de prêt pour 70 % » de la somme, a expliqué la porte-parole d'Investissement Québec, Josée Béland. « Quand on a autorisé la garantie de prêt, l'entreprise rencontrait des problèmes de liquidités car elle avait fait plusieurs acquisitions. » Selon elle, B.C.I.A. « respectait tout à fait les critères du programme Renfort », lancé en décembre 2008, alors que la crise financière privait de capitaux bien des entreprises. Une garantie de prêt est offerte si l'entreprise « démontre que ses problèmes de liquidités sont temporaires » et si elle « présente de bonnes perspectives de rentabilité », peut-on lire sur le site web d'Investissement Québec.

Si le Mouvement Desjardins est incapable de récupérer ses millions

après de l'entreprise, il se tournera vers l'État pour obtenir 1,4 million. « Il est trop tôt encore » pour dire si l'État perdra cet argent, a dit M^{me} Béland. Selon elle, des actionnaires et des créanciers de B.C.I.A. se sont rencontrés lundi pour « discuter d'une possible restructuration ».

La Presse a révélé hier que l'État risque de perdre 6,3 millions de dollars investis par quatre Fonds d'intervention économiques régionaux (FIER). Investissement Québec, qui supervise les FIER, estime que ceux-ci ont plutôt injecté 4 millions dans B.C.I.A. Les deux tiers (2,7 millions) proviennent de l'État, le reste (1,3 million) de 68 investisseurs privés engagés dans les quatre FIER.

Ces FIER ont donné 1 million de dollars chacun, le maximum permis pour une même entreprise. B.C.I.A. est la seule société à avoir profité de la mise de fonds maximale de la part d'autant de FIER, a indiqué François Bonnardel, soulignant que Luigi Coretti a versé 8000\$ au PLQ depuis 2004.

Selon Josée Béland, « aucun des administrateurs des FIER n'avait d'intérêt dans cette entreprise quand cela a été vérifié. Et le vérificateur général n'a relevé aucun conflit d'intérêts dans le dossier », au terme d'une enquête sur la gestion des FIER l'an dernier.

Le cabinet du ministre du Développement économique, Clément Gignac, fait également valoir que le vérificateur général n'a soulevé « aucun cas de fraude ou de malversation ». « On ne reviendra pas en arrière, le rapport est clair », a dit l'attachée de presse, Anne-Sophie Desmeules. Le vérificateur général a toutefois relevé quelques cas de situations de conflit d'intérêts dans des FIER, ce qui a poussé le ministre à resserrer les règles.

MANIFESTATION DES INFIRMIÈRES

Les députés invités à passer une journée dans les hôpitaux

LA PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC — La bonne foi patronale n'est « pas évidente » à la table des négociations avec les infirmières pour le renouvellement de leur convention collective.

C'est ce que déplore la présidente de leur syndicat, Régine Laurent, qui accuse le gouvernement de ne pas comprendre leurs conditions de travail.

« Si on se fie à ce qu'ils font à la table des négociations, on ne peut pas dire qu'ils les comprennent », a-t-elle lancé en point de presse, hier, après une manifestation de ses troupes devant le parlement.

Au cours de cette manifestation, quelques centaines d'infirmières de la Fédération interprofessionnelle de la santé (FIQ) ont donc invité officiellement les députés à venir passer une journée avec elles dans des établissements de santé, pour prendre conscience de leur réalité.

Si les députés ne répondent pas à l'invitation, les infirmières se chargeront de la leur rappeler, car il est « obligatoire » qu'ils aillent faire un tour dans les hôpitaux. La chef péquiste Pauline Marois ainsi que plusieurs de ses députés sont d'ailleurs allés saluer les infirmières.

En point de presse, M^{me} Laurent s'est défendue de « durcir le ton » en pléines négociations. Elle reproche toutefois aux négociateurs patronaux de tergiverser sur les solutions, de demander du temps,

alors que, selon elle, « il faut arrêter de réfléchir et agir ».

À ses yeux, pendant qu'on tempore, le nombre d'infirmières qui partiront à la retraite augmente, tandis qu'on ne peut retenir les plus jeunes, qui iront travailler dans des agences privées.

M^{me} Laurent réclame des améliorations « énormes » à l'aménagement de travail et aux conditions de travail.

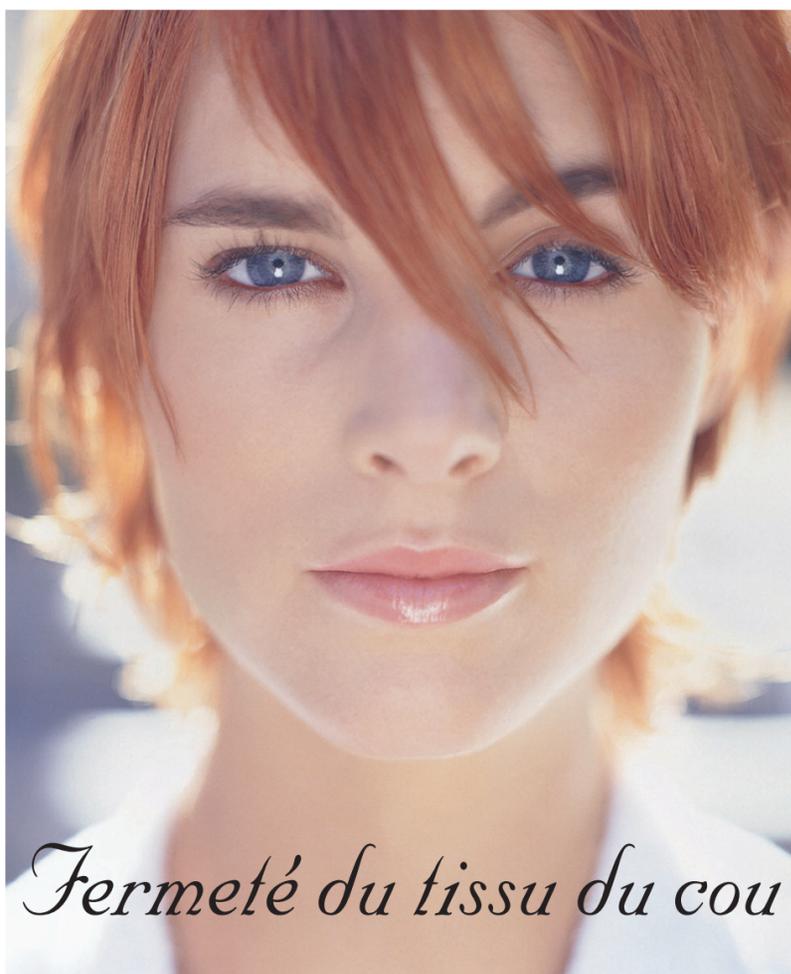
Elle a d'ailleurs apostrophé les ministres, qui ont fait grand cas de leur réunion extraordinaire, qui s'est tenue exceptionnellement un dimanche.

« On est combien dans notre profession à passer notre vie entière à travailler un dimanche sur deux? Est-ce qu'ils (les ministres) pourraient comprendre ce que ça veut dire, et à quel point il faut combler ces inconvénients? Peut-on se dire que leur *show* de dimanche dernier, ça ne nous a pas fait brailler? » a-t-elle lancé sous les acclamations.

Le ministre de la Santé, Yves Bolduc, a pour sa part indiqué que le climat aux tables de négociations était « tout de même cordial ».

« En ce qui a trait à l'aménagement du temps de travail, ce sont des scénarios qu'il faut regarder et des discussions qu'il faut avoir avec eux (les syndicats), a-t-il commenté en point de presse hier, à Québec. On n'arrive pas à une solution parfaite sur le coup, mais il faut prendre le temps d'en discuter ensemble. »

Les deux parties ont convenu de reprendre les pourparlers lundi.



Fermeté du tissu du cou

Derma-Lifte COLOSTRUM

contre les outrages

du temps,

combat

l'apparence

des

rides



Achetez une Crème
COLOSTRUM
et recevez une 2^e tout à fait
GRATUITEMENT *

Le relâchement des tissus de la peau survient à un certain moment de la vie. **Derma-Lifte COLOSTRUM** une crème antirides peut donner au cou une apparence plus ferme.

Derma-Lifte COLOSTRUM a créé une préparation crémeuse à base de **COLOSTRUM**, pour rehausser l'apparence de la peau du cou. Votre peau paraîtra plus jeune et plus lisse.

Les recherches ont montré que le **COLOSTRUM** possède une multitude de bénéfices, incluant des facteurs épidermiques qui donnent à la peau une apparence revitalisée et raffermie. Son rôle est de renverser l'apparence des signes du vieillissement de la peau et améliorer son élasticité.

Le **COLOSTRUM** renferme 250 substances et se présente comme un des plus forts éléments de la nature.**

Les effets combinés du **COLOSTRUM** sont une véritable ressource pour l'épiderme et ont une influence profonde sur l'aspect, la texture, et la FERMETÉ de la peau du cou. **Derma-Lifte COLOSTRUM** exerce donc ses effets par le cheminement de ses facteurs d'afflux au sein du tissu cutané.

De plus, **Derma-Lifte COLOSTRUM**, en reconnaissant l'importance de la richesse des facteurs du **COLOSTRUM** pour l'homéostasie cutanée, parvient à redonner une belle apparence à la peau en subvenant aux besoins des acteurs pivots de celle-ci. Des acteurs dont le rôle est de retarder les signes, l'aspect et la visibilité des outrages du temps.

**Référence: convention of the American College for Advancement in Medicine.

En vigueur du samedi 1^{er} mai
au mardi 4 mai 2010

Derma-Life^{MD} Colostrum: Ingrédients INCI déposés

Disponible aux endroits suivants :

* Jusqu'à épuisement de l'inventaire

Espace Santé Beauté Johanne Verdon 1278, rue Jean-Talon est, Montréal 514 279-3709 www.johanneverdon.com	Espace Santé Beauté Johanne Verdon Centre Laval 1600, boul. Le Corbusier, Laval 450 688-5455	Espace Santé Beauté Johanne Verdon 1108, boul. St-Joseph, Terrasses Des Lilas Drummondville 819 850-1705
Espace Santé Beauté Johanne Verdon 2750, chemin Ste-Foy (Plaza Laval) Bureau 109, Ste-Foy 418 656-1266	Espace Santé Beauté Johanne Verdon 100, boul. Brien, Galeries Rive-Nord Repentigny 450 657-2032	Espace Santé Beauté Johanne Verdon 145A, boul. des Promenades, St-Bruno 450 653-6009 (Promenades St-Bruno)
Boutique Luc Mathieu 5455, boul. des Forges, Trois-Rivières 819 378-7777	Boutique Luc Mathieu 2522, rue King Ouest, Sherbrooke 819 823-3322	Boutique Luc Mathieu 227, rue Principale ouest, Magog 819 868-3368
Vitavie au naturel 3333, boul. du Carrefour Promenade Beauport 418 667-0070	Espace Santé Beauté Johanne Verdon 341-A, boul. Saint-Joseph, Gatineau 819 770-3645	Bio-Actif inc. Heures d'ouverture restreintes 880, rue Michèle-Bohec, Blainville 450 979-2506
Commandes postales pour les boutiques Luc Mathieu ligne sans frais: 1 877 511-3368 www.boutiquesantelucmathieu.com	Boutique Luc Mathieu 104, route du Président-Kennedy, Lévis 418 833-5933	Ferti 2000: commandes postales Tél.: 514 272-1365. Ligne extérieure: 1 800 272-1365 • Lun. 8h à 18h • Mar. au ven. 8h à 17h • Samedi 7h à 17h • Dimanche 7h à 17h

POLITIQUE

NOMINATION DES JUGES

Ottawa devrait s'inspirer du Québec, croit Duceppe

HUGO DE GRANDPRÉ

OTTAWA — La nomination à la Cour d'appel du Québec d'un juge qui a été avocat pour les Hells Angels illustre le besoin pour Ottawa d'avoir un système de nomination comme celui de la province du Québec, croit Gilles Duceppe.

« Ce n'est pas le processus qui est mauvais à Québec, a-t-il dit. C'est peut-être des gens qui n'auraient pas suivi le processus... Mais le processus est excellent. »

Il y a deux jours, *La Presse* a révélé que Jacques A. Léger avait conseillé le célèbre gang de motards pour l'enregistrement de certaines de leurs marques de commerce, avant d'accéder à la magistrature. Avant sa nomination comme juge à la

DEUX GOUVERNEMENTS, DEUX SYSTÈMES

À Ottawa, les candidatures pour des postes de magistrat passent par un comité de sept membres votants, dont quatre sont nommés par le ministre fédéral de la Justice. Après examen des demandes, le comité fait rapport au ministre sur chaque candidat, avec la mention « recommandé » ou « non recommandé ». Aucune loi n'oblige le gouvernement à nommer un candidat recommandé. « Le ministre de la Justice ne nomme que ceux qui sont recommandés par le comité de

consultatif pour la magistrature », a cependant affirmé l'une de ses porte-parole. Les recommandations sont confidentielles. À Québec, le système est un peu différent. Le comité de sélection est formé de trois personnes: un juge, un représentant du barreau et un membre du public. Après étude des candidatures, ce comité remet au ministre de la Justice une courte liste de quelques noms de candidats retenus. C'est à partir de cette liste que le gouvernement doit faire son choix.

Cour supérieure, en 2006, il était associé principal du bureau d'avocats montréalais Léger et Robic.

Radio-Canada a pour sa part rapporté que le juge,

nommé en janvier 2009 à la Cour d'appel du Québec, n'avait pas cru bon de se désister d'une cause impliquant les Hells Angels, et que c'était plutôt son juge en

chef, Michel Robert, qui a dû le faire pour lui.

Ces nouvelles ont eu l'effet d'une bombe à la Chambre des communes, hier, où le NPD et le Bloc québécois ont remis en question cette nomination judiciaire.

Il faut dire que le juge Léger a déjà été président du Parti progressiste-conservateur, et qu'il serait aujourd'hui pressenti pour remplacer l'actuel juge en chef du Québec, Michel Robert — lui-même ancien président du Parti libéral du Canada.

Conservateurs et Hells

Le chef adjoint du NPD, Thomas Mulcair, est allé jusqu'à s'interroger les liens entre le Parti conservateur et les Hells Angels. « Considérant les liens de ce conservateur notoire avec les

Hells Angels, les liens établis de l'amie de cœur d'un ex-ministre conservateur avec les Hells Angels, les liens rapportés entre le partenaire d'affaires de Rahim Jaffer et les Hells Angels... Est-ce un club-école que vous avez, de l'autre bord? » a lancé M. Mulcair durant la période de questions, en regardant du côté des conservateurs.

Contrairement à Gilles Duceppe, toutefois, le député d'Outremont n'est pas allé jusqu'à demander une réforme du système de nomination des juges fédéraux, qui incluent au Québec les juges de la Cour d'appel et ceux de la Cour supérieure.

Selon M. Duceppe, le problème à Ottawa réside dans le fait qu'il n'existe pas de courte liste à l'issue du processus de sélection, ce qui laisse, croit-il, trop de latitude au ministre de la Justice pour nommer le candidat de son choix.

À la Chambre des communes, le ministre des Ressources naturelles, Christian Paradis, a défendu le processus, affirmant que « les nominations judiciaires sont au mérite ». « Il y a un processus de sélection qui est un des plus rigoureux dans le monde, a-t-il insisté. Il est honteux que le député s'attaque à la crédibilité d'un juge qui a été nommé en suivant dûment les règles du système. »



PHOTO SEAN KILPATRICK, LA PRESSE CANADIENNE

« Tous les partis, y compris le gouvernement et l'ensemble de l'opposition, semblent vouloir respecter non seulement le détail, mais aussi l'esprit de la décision du président », a dit le leader libéral en Chambre, Ralph Goodale (à droite), que l'on voit ici en compagnie du député libéral de Beauséjour, Dominic LeBlanc.

DÉTENUS AFGHANS

Pourparlers « constructifs » entre le gouvernement et l'opposition

MALORIE BEAUCHEMIN

OTTAWA — Constructif. Le mot était sur toutes les lèvres, hier, à l'issue d'une première rencontre de négociations entre le gouvernement et l'opposition au sujet de l'épineux dossier des détenus afghans.

Après des mois de confrontation aux Communes, le ton a changé et les adversaires politiques semblent maintenant prêts à s'asseoir ensemble dans un esprit de collaboration, à la suite de la décision « historique » rendue par le président de la Chambre, Peter Milliken, mardi.

Répondant à une question de privilège soulevée par les partis de l'opposition, M. Milliken s'est rangé de leur côté et a sommé le gouvernement de remettre aux députés libéraux, néo-démocrates et bloquistes les documents secrets concernant le transfert de prisonniers afghans, réclamés à grands cris depuis bientôt six mois.

Le président de la Chambre a ainsi donné deux semaines au gouvernement et à l'opposition pour s'entendre sur un mécanisme qui permettra aux parlementaires d'avoir accès aux documents, sans compromettre la sécurité nationale ou la sécurité des soldats canadiens en poste en Afghanistan, l'inquiétude première du gouvernement.

Une première rencontre, hier, entre des représentants des quatre formations politiques à Ottawa a ravivé l'espoir d'en arriver à une solution.

Dès le lendemain, mercredi, le premier ministre Stephen Harper a brandi la menace d'élections, ce qui a amené les partis de l'opposition à craindre un entêtement de la part des conservateurs.

Mais une première rencontre, hier, entre des représentants des quatre formations politiques à Ottawa

a ravivé l'espoir d'en arriver à une solution.

« Plutôt encouragé »

« Je sors de cette discussion plutôt encouragé », a dit le leader libéral en Chambre, Ralph Goodale. La première impression, même si les choses peuvent changer, c'est que tous les partis, y compris le gouvernement et l'ensemble

vue hier en Chambre de la part du premier ministre, a souligné le député néo-démocrate Joe Comartin. Tous les partis de l'opposition ont maintenant confiance qu'on aura une résolution sans avoir une autre bataille en Chambre. »

Les conservateurs de Stephen Harper ont été représentés à la rencontre par le leader en Chambre, Jay Hill, le ministre de la Justice, Rob Nicholson, et le whip du gouvernement, Gordon O'Connor.

« C'est dans un esprit d'ouverture que les ministres se sont rendus à cette première réunion qui visait à trouver un compromis, tout en respectant les obligations juridiques du gouvernement », a souligné le directeur des communications du premier ministre Harper, Dimitri Soudas, qualifiant la rencontre de « fructueuse ».

Les députés et ministres ont convenu de se rencontrer de nouveau dès lundi. « Il est essentiel de faire vite », a conclu M. Goodale.

EN BREF

Ottawa et Gatineau : les plus habitables

Ottawa et la ville voisine de Gatineau, en Outaouais, sont les villes canadiennes les plus habitables au pays, selon la revue *MoneySense*. Montréal arrive au 120^e rang, tandis que Toronto est 85^e. Le magazine torontois de finances personnelles a établi un classement des 179 villes canadiennes de plus de 10 000 habitants après s'être penché sur leur habitabilité, leur prospérité, le coût de la vie, les conditions météorologiques et le style de vie. Les résultats sont publiés dans la plus récente livraison du magazine, en kiosque cette semaine. Suivent, sur la liste de *MoneySense*, les villes ontariennes de Kingston et Burlington, de même que Fredericton et Moncton, au Nouveau-Brunswick. Repentigny, Brandon, au Manitoba, Victoria, Winnipeg et Lévis se retrouvent parmi les 10 premières.

- La Presse Canadienne

Affaire Jaffer : fonctionnaires irrités

De nouveaux documents publiés démontrent que de hauts fonctionnaires étaient irrités lorsqu'ils subissaient des pressions de la part des membres du personnel politique des conservateurs pour rencontrer Rahim Jaffer, mais qu'ils ont tout de même rapidement étudié l'une de ses propositions d'affaires. Les quelque 70 pages de courriels échangés par des fonctionnaires du ministère des Travaux publics et de Service Canada faisaient partie des documents déposés cette semaine à un comité des Communes et au Commissariat au lobbying. Les députés scrutent à la loupe les allégations de lobbying illégal qui aurait été exercé par l'ancien député conservateur et son partenaire d'affaires, Patrick Glémaud.

- La Presse Canadienne



PHOTO ARCHIVES PC

Rahim Jaffer

Sus aux chèques partisans

Le Parti conservateur ne doit plus utiliser de chèques symboliques arborant ses couleurs et son logo lorsqu'il annonce des dépenses du gouvernement fédéral, a tranché hier la commissaire aux conflits d'intérêts et à l'éthique, Mary Dawson a précisé que l'utilisation de tels chèques partisans ne viole ni le Code de valeurs et d'éthique de la fonction publique, ni la Loi sur les conflits d'intérêts. Elle en exige néanmoins la fin, car que la pratique pourrait réduire la confiance du public envers le gouvernement.

- La Presse Canadienne

Avec vous depuis 50 ans

BRAULT 50& MARTINEAU

de 1960 à 2010

POUR CÉLÉBRER NOTRE 50^e ANNIVERSAIRE, GAGNEZ* L'UN DES

50 WEEK-ENDS DE STAR

★ POUR 2 PERSONNES ★

À PARIS

Voici les grands gagnants de la 3^e semaine!



**Yves Lefebvre
Brossard**



**Cyndie Léa Laliberté
Lasalle**



**André Després
Kirkland**



**Jocelyne Laliberté
Montréal**



**Robert Depelteau
Lavaltrie**



**Lynda Crossan
Repentigny**



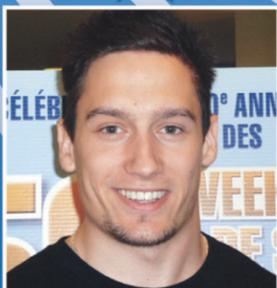
**Caroline Daigle
Laval**



**Benoit Fortin
Laval**



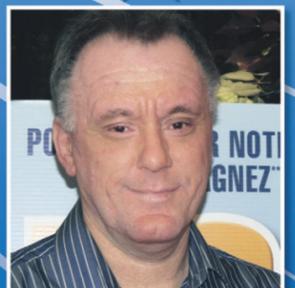
**Sara Lapointe
Val-des-Monts**



**Martin Benoit
Sainte-Anne-des-Plaines**



**Maxime Després
Sherbrooke**



**Sylvain Beaugard
Boucherville**

Encore 14 gagnants à venir!

Coupons de participation disponibles dans nos 10 succursales Brault & Martineau et dans nos 6 Galeries du sommeil. Le concours est en vigueur du 6 avril au 4 mai 2010.

*Aucun achat requis. Le voyage aura lieu du 26 au 30 août 2010. Règlements et détails en magasin.

brauletmartineau.com

Livraison gratuite** 7 jours sur 7 **Dans un rayon de 200 km. Détails en magasin.



HEURES D'OUVERTURE:
Lundi au vendredi 9h à 21h
Samedi 9h à 17h
Dimanche 10h à 17h

BROSSARD Tél.: 450 619-6777 • 9500, boul. Taschereau (coin boul. Rivard)
GATINEAU Tél.: 819 561-5007 • 1 877 755-2555 • 500, boul. de la Gappe (face aux Prom. de l'Outaouais)
KIRKLAND Tél.: 514 697-9228 • 16 975, route Transcanadienne (sortie 50 de la Transcanadienne)
LASALLE Tél.: 514 364-6110 • 7272, boul. Newman (près du Carrefour Angrignon)
LAVAL Tél.: 450 682-2516 • 500, boul. Le Corbusier (coin boul. de la Concorde)

REPENTIGNY Tél.: 450 470-0815 • 145, rue de Lafayette (près du boul. Brien)
SHERBROOKE Tél.: 819 562-4242 • 1 800 267-4240 • 3950, boul. Josaphat-Rancourt (Plateau St-Joseph)
SAINT-HUBERT Tél.: 450 676-1911 • 1351, boul. des Promenades (près des Prom. St-Bruno)
SAINT-LÉONARD Tél.: 514 254-9455 • 6700, rue Jean-Talon Est (près des Galeries d'Anjou)
SAINTE-THÉRÈSE Tél.: 450 430-0555 • 125, boul. Desjardins Est (coin boul. Curé-Labelle)

HEURES D'OUVERTURE: Lundi au mercredi 9h à 18h • Jeudi et vendredi 9h à 21h • Samedi 9h à 17h • Dimanche 10h à 17h

GRANBY Tél.: 450 372-5656 • 50, rue Simonds Nord
MASCOUCHE Tél.: 450 474-8531 • 210, Montée Masson
ST-HYACINTHE Tél.: 450 774-6116 • 3300, avenue Cusson

ST-JEAN-SUR-RICHELIEU Tél.: 450 349-1609 • 575, rue Pierre-Caisse
ST-JÉRÔME Tél.: 450 431-9338 • 21, rue Gauthier
VAUDREUIL-DORION Tél.: 450 424-2651 • 585, avenue St-Charles



ACTUALITÉS

Une ancienne ministre refoulée au Mexique

Hélène Scherrer a dû faire une croix sur ses vacances parce qu'elle n'avait pas de visa

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — L'ancienne ministre du Patrimoine Hélène Scherrer a goûté à la colère des autorités mexicaines, dans la foulée de la décision du gouvernement Harper d'exiger des visas aux ressortissants mexicains, en se voyant refuser l'entrée au Mexique il y a deux semaines.

M^{me} Scherrer et son conjoint ont été contraints de faire demi-tour une fois arrivés aux douanes à l'aéroport de Cancun, où ils devaient passer une semaine de vacances au soleil, parce qu'elle n'avait pas de visa.

En tant qu'ancienne ministre du gouvernement libéral de Paul Martin, M^{me} Scherrer est membre à vie du Conseil privé et détient ainsi un passeport diplomatique de couleur verte plutôt que de couleur bleue comme les passeports réguliers.

Le gouvernement Harper a décidé d'imposer un visa aux Mexicains en juillet dernier après avoir constaté une hausse marquée de demandes de statut de réfugié de la part des ressortissants mexicains.

Les autorités mexicaines ont réagi à cette décision en exigeant aussi un visa, mais seulement pour les détenteurs de passeports diplomatiques comme les députés, les diplomates ou les anciens ministres pour ne pas nuire à l'industrie touristique.

Mais en réservant son voyage dans le Sud auprès de son agence de voyages, M^{me} Scherrer n'a jamais été prévenue qu'elle pourrait se voir refuser l'entrée au Mexique à cause de la couleur de son passeport.

Et une fois sur place, elle n'a pas réussi à convaincre les douaniers mexicains que



Le Canada demande désormais un visa aux visiteurs mexicains. En guise de représailles, le Mexique a décidé d'en faire de même avec les Canadiens qui détiennent un passeport diplomatique, comme Hélène Scherrer.

PHOTO GERARDO GARCIA, ARCHIVES REUTERS

son passeport était bel et bien valide. Elle n'a même pas eu le droit de communiquer avec l'ambassade du Canada à Mexico.

Les responsables de l'immigration l'ont reconduite avec son mari à l'aérogare, où ils ont dû prendre le prochain vol... une heure après avoir mis les pieds au Mexique.

« J'ai toujours circulé avec ce passeport. Je suis même allé au Mexique l'an dernier avec ce passeport. J'ai eu beau leur dire que j'étais membre

du Conseil privé, cela n'a rien changé. Ils m'ont jetée dehors! » a raconté hier M^{me} Scherrer à *La Presse*.

C'est en rentrant au bercail à Québec qu'elle a compris qu'elle était victime de la guerre diplomatique entre le Canada et le Mexique. « Je suis une citoyenne ordinaire maintenant. C'est vrai que j'ai un passé politique, mais je ne fais pas partie du gouvernement », a-t-elle dit.

L'ancienne ministre déplore le fait que le gouvernement

n'ait pas demandé aux agences d'informer les voyageurs de ces mesures de représailles qui s'appliquent aux détenteurs d'un passeport diplomatique. « Ce que j'ai trouvé plate, c'est que personne n'est au courant de cette situation. Ce n'est pas une directive qui semble avoir été transmise », a-t-elle dit.

4000\$ à l'eau

En plus de s'être vu refuser l'entrée au Mexique, M^{me} Scherrer et son conjoint ont

perdu 4000\$ à la suite de cette mésaventure. Le couple ne peut se faire rembourser son voyage parce que ce genre d'incident n'est pas couvert par les assurances.

M^{me} Scherrer n'est pas la première à se faire traiter de cette manière. En février, le député néo-démocrate de Thunder Bay, Bruce Hyer, a été éconduit par les douaniers mexicains. En tout, une dizaine de Canadiens auraient ainsi été refoulés aux frontières mexicaines.

Solariums de QUALITÉ, à prix ABORDABLE!

Structure autoportante en aluminium extrudé

Verre trempé sécuritaire et durable

Portes et fenêtres avec barrures et moustiquaires

POUR AUSSI PEU QUE

79\$
PAR MOIS



Solariums
Panovision

TROIS MODÈLES, VASTE CHOIX DE GRANDEURS

VISITEZ NOS SALLES DE MONTRE

ou composez **1-800-361-9232**

www.panovision.ca

LAVAL

3155, Jules-Brillant

514-335-2050

LUN-SAM : 11 h - 17 h

TOUT AUTRE TEMPS SUR RENDEZ-VOUS

LONGUEUIL

600, Trans-Canada

514-335-2050

LUN-SAM : 11 h - 17 h

GATINEAU

CARREFOUR DU CASINO

705, de la Carrière • 1 800-361-9232

MARDI-SAM : 11 h - 16 h

QUÉBEC

5237, boul. Wilfrid-Hamel O.

418-877-1888 / 1-800-665-9505

LUN-VEN : 9 - 12 et 13 - 17, SAM : 9 - 13 h



BRAULT & MARTINEAU

électronique

Avec vous depuis 50 ans

POUR CÉLÉBRER
NOTRE 50^e ANNIVERSAIRE,
GAGNEZ** L'UN DES

50 WEEK-ENDS DE STAR ★ POUR 2 PERSONNES ★ À PARIS



Avec l'autorisation du Moulin Rouge. **Aucun achat requis. Le voyage aura lieu du 26 au 30 août 2010. Règlements et détails en magasin.

Une valeur en prix de
343 200\$

COMPRENANT : UNE VIRÉE SHOPPING SUR LES CHAMPS-ÉLYSÉES, UN SOUPER/SPECTACLE AU MOULIN ROUGE, UN SOUPER/CROISIÈRE SUR UN BATEAU PARISIEN ET 2000\$ EN ARGENT



SAMSUNG HDMI

Téléviseur à écran ACL de 32 po
Résolution 720p, 2 entrées HDMI, 1 entrée pour PC, entrée USB 2,0 (arrière), Energy Star®

Livraison gratuite et garantie de 12 mois

1386\$ /mois ou
499\$

NOUS PAYONS LA TPS ET LA TVQ**



SAMSUNG HDMI

Téléviseur à écran ACL de 40 po

Résolution pleine HD 1080p, prise USB 2,0 (cinéma), 4 entrées HDMI (3 à l'arrière et 1 sur le côté), socle pivotant, Energy Star®

Livraison gratuite et garantie de 12 mois

2358\$ /mois ou
849\$

NOUS PAYONS LA TPS ET LA TVQ**



LG HDMI 600HZ

Téléviseur à écran plasma de 60 po

Résolution pleine HD 1080p, modèle TrueSLIM, rapport de contraste de 3 000 000:1, processeur vidéo Dual XD Engine, 1 port USB 2,0 (JPEG et MP3), système intelligent d'économie d'énergie

Livraison gratuite et garantie de 12 mois

5553\$ /mois ou
1999\$

NOUS PAYONS LA TPS ET LA TVQ**



4164\$ /mois ou
1499\$

NOUS PAYONS LA TPS ET LA TVQ**

SOUNDSTAGE

Ensemble de 6 haut-parleurs et 1 subwoofer

Puissance admissible de 200 watts/côté à l'avant, de 100 watts au centre et de 200 watts/côté à l'arrière, subwoofer amplifié de 50 watts

Livraison gratuite et garantie de 12 mois

GRATUIT!

Ce récepteur **ONKYO** d'une valeur de **329\$** à l'achat de cet ensemble d'haut-parleurs. Détails en magasin.

SAMSUNG

HDMI

Blu-ray Disc



Ensemble cinéma maison avec lecteur Blu-ray et téléviseur à écran ACL de 46 po

Système à 5,1 canaux d'une puissance de sortie de 1000 watts, lecteur Blu-ray/DVD/CD intégré, socle pour iPod/iPhone inclus, lecture DivX, 1 entrée optique

Résolution pleine HD 1080p, rapport de contraste 60 000:1, 3 entrées HDMI, 1 entrée PC, 1 prise USB

Livraison gratuite et garantie de 12 mois

L'ensemble
4442\$ /mois ou
1599\$

NOUS PAYONS LA TPS ET LA TVQ**



Base pour téléviseur

135 x 52 x 124 cm (53 x 21 x 49 po), pour écrans de 37 à 60 po, 3 tablettes en verre, support d'écrans plasma et ACL avec montage vertical

Livraison gratuite et garantie de 12 mois

1053\$ /mois ou
379\$

NOUS PAYONS LA TPS ET LA TVQ**

TechniBoutique

Des spécialistes à votre service



Electrolux
Aspirateur central de 31 L (8 gal)

Force d'aspiration de 550 watts-air, utilisable avec ou sans sac, filtre HEPA

Livraison gratuite

GRATUIT!

Ce plumeau d'une valeur de **49\$** à l'achat de cet aspirateur central. Détails en magasin.

1803\$ /mois ou **649\$**

NOUS PAYONS LA TPS ET LA TVQ**



Appareil photo numérique de 12,1 mégapixels

Écran ACL de 2,7 po, zoom optique 4x, compatible avec les cartes mémoire SDHC et memory stick, objectif de 28 mm

Garantie de 12 mois

SONY

469\$ /mois ou
169\$

NOUS PAYONS LA TPS ET LA TVQ**



JVC

Caméscope avec disque dur de 80 Go

Offrant jusqu'à 100h d'enregistrement en mode normal et 19h en mode ultra fin, zoom dynamique 45x et zoom numérique 800x, fente pour carte mémoire MicroSDHC/MicroSD, stabilisateur d'image de technologie avancée

Garantie de 12 mois

1247\$ /mois ou
449\$

NOUS PAYONS LA TPS ET LA TVQ**

Nous payons la

vous pouvez payer en

TPS et TVQ + 36

versements sans intérêt jusqu'en mai 2013 sur les appareils électroniques*

Prix en vigueur du lundi 26 avril au mardi 4 mai 2010. Quantités limitées sur certains articles. Valable pour les produits en inventaire seulement. Non valable aux Centres de liquidation. Ces offres ne peuvent être jumelées à aucune autre promotion. Détails en magasin. **Brault & Martineau déduira de votre achat un montant équivalent à la TPS et la TVQ. Détails en magasin. *Marques et modèles sélectionnés. Détails en magasin.

*Termes et conditions de la vente pour le programme de financement « Paiements mensuels égaux, sans intérêt » : achat minimum requis de 999\$ avant taxes pour les meubles, accessoires de décoration, électroménagers et appareils électroniques sauf items sélectionnés. Sur approbation du crédit et conditionnel à la signature d'un contrat avec Accord D Desjardins, ne payez que les taxes au moment de l'achat. Le premier versement mensuel du montant financé est facturé sur le relevé de compte suivant votre achat. Les versements mensuels égaux (inclus dans le paiement minimum dû de la carte de crédit) sont déterminés en divisant le montant financé par le nombre de mois indiqués dans la promotion retenue. L'intérêt n'est pas appliqué sur le versement mensuel si le paiement minimum dû est effectué avant la date d'échéance apparaissant sur l'état de compte mensuel. Dans le cas où les conditions précitées ne sont pas respectées, l'intérêt annuel applicable sur la carte de crédit du détenteur est alors calculé au taux de 19,5% annuellement sur les sommes en souffrance. Il n'y a aucuns frais de renouvellement ou d'adhésion. Détails en magasin.

Exemple de frais de crédit pour un cycle de facturation de 30 jours :			
Si votre solde quotidien moyen est de :	100 \$	500 \$	1000 \$
Les frais d'intérêts pour une période de 30 jours seront de :	1,60\$	8,01\$	16,03\$

braultetmartineau.com

Livraison gratuite 7 jours sur 7 Dans un rayon de 200 km. Détails en magasin.

HEURES D'OUVERTURE : Lundi au vendredi 9h à 21h • Samedi 9h à 17h • Dimanche 10h à 17h

BROSSARD Tél. : 450 619-6777 • 9500, boul. Taschereau (coin boul. Rivard)
GATINEAU Tél. : 819 561-5007 • 1 877 755-2555 • 500, boul. de la Gappe (face aux Prom. de l'Outaouais)
KIRKLAND Tél. : 514 697-9228 • 16 975, route Transcanadienne (sortie 50 de la Transcanadienne)
LASALLE Tél. : 514 364-6110 • 7272, boul. Newman (près du Carrefour Angrignon)
LAVAL Tél. : 450 682-2516 • 500, boul. Le Corbusier (coin boul. de la Concorde)

REPENTIGNY Tél. : 450 470-0815 • 145, rue de Lafayette (près du boul. Brien)
SHERBROOKE Tél. : 819 562-4242 • 1 800 267-4240 • 3950, boul. Josaphat-Rancourt (Plateau St-Joseph)
SAINT-HUBERT Tél. : 450 676-1911 • 1351, boul. des Promenades (près des Prom. St-Bruno)
SAINT-LÉONARD Tél. : 514 254-9455 • 6700, rue Jean-Talon Est (près des Galeries d'Anjou)
SAINTE-THÉRÈSE Tél. : 450 430-0555 • 125, boul. Desjardins Est (coin boul. Curé-Labelle)



ACTUALITÉS

PROCÈS DE WHOODY ARISTILDE

Le « meurtrier » de la dernière heure jouit de l'immunité

CHRISTIANE DESJARDINS

En venant dire au jury que c'est lui-même le véritable meurtrier de Gabriel Dominique, et non Woody Aristilde, Sébastien Calixte a pris un faible risque. Il ne sera jamais accusé du meurtre sur la base de son témoignage, puisque la Charte des droits et libertés offre une protection contre l'auto-incrimination devant la cour.

Cette information, qui pourrait influencer l'évaluation du témoignage de Calixte, n'a pas été divulguée au jury chargé de juger Aristilde. Ce dernier, âgé de 22 ans, est accusé du meurtre prémédité de Gabriel Dominique, abattu par balle dans le stationnement du Marché aux puces 5 Étoiles, le 18 février 2007.

Les jurés, qui ont entrepris

leurs délibérations hier après-midi, doivent choisir entre trois verdicts: coupable de meurtre prémédité, coupable de meurtre non prémédité, ou acquitté. Le procureur de la Couronne, Pierre Labrie, a présenté 15 témoins, tandis que M^e Gary Martin, pour la défense, n'en a présenté qu'un seul: Sébastien Calixte. Cet homme de 22 ans est l'un des cinq qui ont été arrêtés dans un autobus de la STM quelques minutes après le meurtre, mais il n'a jamais été accusé. Il n'a jamais fait de déclaration à la police. Ce n'est qu'en début de semaine, plus de trois ans après les faits, qu'il a surgi pour faire cet énorme aveu: c'est lui qui a tiré les quatre balles du Magnum 357, dont deux ont atteint la victime. Il aurait des remords de conscience, a-t-il expliqué. «Je trouve ça chien que quelqu'un

paie pour quelque chose qu'il n'a pas fait», a résumé Calixte.

M^e Labrie l'a très peu contre-interrogé, étant d'avis que la version de Calixte est invraisemblable et ne coïncide pas avec la preuve. Les jurés prêteront-ils foi quand même à cet aveu de la dernière heure? Cela sera-t-il suffisant pour jeter un doute raisonnable dans leur esprit? Cela reste à voir. Le juge Claude Champagne a refusé que le sujet de l'immunité soit abordé devant le jury. M^e Labrie aurait préféré que le jury en soit informé, mais il croit que ce n'était pas essentiel.

D'autres aspects ignorés

L'immunité de Calixte n'est pas le seul aspect du dossier que le jury ignore. Les jurés ne savent pas que deux autres personnes ont été accusées et condamnées

dans cette affaire. Un mineur s'est avoué coupable de meurtre non prémédité au Tribunal de la jeunesse. Il a reconnu avoir tiré sur la victime avec une arme de calibre 25. La balle aurait à tout le moins troué le lobe d'une oreille de la victime. Cette arme a été trouvée par terre dans l'autobus, lors de l'arrestation des cinq suspects.

Un autre accusé, Marco Mompoin, devait être jugé conjointement pour meurtre avec Aristilde. Mais le matin où le choix du jury s'est amorcé, il a plaidé coupable à une accusation réduite de complicité après le fait. Son crime consiste à avoir caché le Magnum 357 dans son sac à dos, opération qui s'est déroulée dans l'autobus 193, et qui a été captée par une des trois caméras vidéo en place. On voit Aristilde sortir quelque chose de brillant

de son pantalon (l'arme, selon la Couronne), pour le glisser dans le sac à dos. Mompoin s'est fait arrêter en sortant de l'autobus, avec son sac à dos.

Au bout du compte, seuls deux des cinq suspects de l'autobus n'ont pas été accusés dans cette affaire de meurtre: Yvony Mehu (le seul qui porte un manteau de fourrure dans la vidéo) et Sébastien Calixte. (Un condensé de la vidéo se trouve sur Cyberpresse.)

Le jury n'a pas non plus été informé du mobile, qui reste vague. Officieusement, car la preuve n'en a pas été faite, celui-ci serait imputable à une rivalité entre gangs de rue. La victime, qui n'était pas armée, selon la preuve, aurait fait partie du gang des rouges (Bloods). Les agresseurs faisaient partie du gang des bleus (Crips). Ces derniers, qui ne connaissent apparemment pas Gabriel Dominique, auraient décidé de l'abattre sur son propre territoire, après un échange de regards dans le marché aux puces. Âgé de 25 ans, Dominique a été atteint mortellement au thorax, puis a été achevé à très courte distance d'une balle à la tête. Aucune empreinte n'a été trouvée sur les armes. Aristilde a été filmé en train de mettre une arme dans le sac à dos de Mompoin.

REPORTAGE PUBLICITAIRE

FORCES AVENIR
RECONNAÎTRE + PROMOUVOIR
L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT

Lauréat de la semaine
dans la catégorie **Projet engagé**
Programme au secondaire

Défi Altitude

Un projet engagé à faire découvrir les bienfaits de l'activité physique par la course à pied

Tous les vendredis, Forces AVENIR vous fait découvrir un des 24 lauréats de la semaine du programme au secondaire dans l'une des quatre catégories suivantes :

AVENIR Élève engagé
AVENIR Personnel engagé
AVENIR Projet engagé
AVENIR Élève persévérant

Grimper l'équivalent de sept fois le mont Éverest, soit 61 240 mètres, et ce en seulement deux heures trente, voilà un défi qui peut sembler titanesque, mais qui a pourtant été réalisé par des élèves de l'école secondaire Pointe-aux-Trembles, au début du mois de février 2010. Par le biais du Défi Altitude, 400 participants ont ainsi entrepris une course folle à travers les escaliers de l'école, à raison de 30 minutes par jour durant cinq jours. Voilà comment, à partir d'une idée originale et simple, ces élèves ont voulu promouvoir l'activité physique tout en créant un événement rassembleur au sein de leur école.

En bref

GAGNANT D'UNE BOURSE DE 500 \$
Défi Altitude

CATÉGORIE
AVENIR Projet engagé

ÉCOLE
École secondaire Pointe-aux-Trembles
Commission scolaire Pointe-de-l'Île

ENGAGEMENT
Un projet engagé à faire découvrir les bienfaits de l'activité physique par la course à pied



Le Défi Altitude a permis de montrer aux jeunes qu'il est possible de faire de l'activité physique à peu de frais tout en ayant du plaisir.

parcourir à la course les 600 kilomètres qui séparent Montréal de New York. Accompagnés de professeurs, les étudiants se relaieront à tour de rôle et parcourront un kilomètre chacun à la fois. Ils estiment qu'ils auront besoin de cinq jours, à raison de 10 heures de course par jour, pour arriver à leur destination finale, soit devant l'édifice abritant l'Organisation des Nations Unies.

L'an dernier, ce même groupe d'étudiants, ou presque, avait effectué le même style de projet, mais en courant de Montréal à Ottawa, aller et retour, soit plus de 400 kilomètres. À cette occasion, ils avaient profité de leur randonnée pour amasser des fonds pour l'organisme *Right to Play*, organisation qui fait la promotion du sport et de la paix dans les pays en voie de développement. Ils avaient alors redonné 3 000 \$ à l'organisme et ils espèrent pouvoir en faire autant cette année, sinon davantage.

«C'est un gros travail d'équipe. On s'entraîne ensemble deux fois par semaine et au moins trois à quatre fois individuellement. On s'encourage constamment et l'esprit est très bon dans le groupe. On a hâte de vivre cette nouvelle aventure», assure Mélodie tout en racontant que d'autres écoles secondaires de Montréal, inspirées par leur défi, avaient aussi mis sur pied des projets similaires.

Terminant tous leurs études secondaires cette année, les 20 passionnés de la course auront certainement laissé leur marque à l'école de Pointe-aux-Trembles. Par leur initiative, le Défi Altitude pourrait bien devenir un événement annuel dans cette école. À tout le moins, c'est ce qu'ils souhaitent.

«En repensant à toute mon implication dans le Défi Altitude et les longues courses à relais, je crois que ça représente les meilleurs souvenirs de mon secondaire. Nous nous sommes investis beaucoup et ça nous a donné confiance. Et puis, si cela nous a permis d'inciter d'autres jeunes à faire de l'activité physique, on peut être fier de nous», conclut la porte-parole du groupe.

LA PRESSE



Télé-Québec

Bell

Desjardins

L'ŒUVRE LÉGER
Pour la dignité humaine
au Québec et dans le monde

THE J.W. McCONNELL
FAMILY FOUNDATION
LA FONDATION DE LA
FAMILLE J.W. McCONNELL

Il ne faut souvent pas chercher de midi à quatorze heures pour dénicher l'idée géniale qui fera en sorte que de nombreuses personnes auront envie de se joindre à votre projet. La vingtaine d'élèves à l'origine du Défi Altitude l'ont certes compris. «Nous sommes tous passionnés par la course à pied et on a voulu partager notre passion. C'est rare que les jeunes s'intéressent à ce sport et on a pensé, en créant une sorte de challenge, qu'il s'agirait d'un bon moyen pour les motiver», raconte l'une des organisatrices, Mélodie Couture, une étudiante de 5^e secondaire.

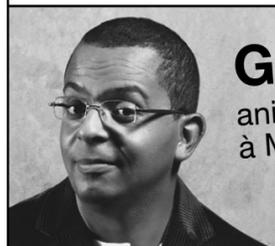
Cela a pris trois mois de préparation au groupe pour élaborer leur projet, obtenir l'appui de la direction de l'école, trouver les bénévoles et surtout, motiver les participants. Les jeunes devaient se regrouper en équipe de quatre et effectuer, en 30 minutes, un maximum de montées des escaliers de la place publique de l'école, ce qui représente l'équivalent d'une ascension de 10 mètres pour chaque personne. «Le plus beau dans tout ça, c'est que ça n'a rien coûté aux participants et à l'école. Ça été un projet qui a regroupé 400 personnes avec les

«Ça été un projet qui a regroupé 400 personnes avec les bénévoles, mais il faut aussi ajouter tous les supporteurs qui ont encouragé chaque jour les coureurs.»

bénévoles, mais il faut aussi ajouter tous les supporteurs qui ont encouragé chaque jour les coureurs», précise Mélodie.

Les initiateurs du projet ont surtout voulu démontrer à leurs collègues étudiants qu'il était possible de faire une activité physique à peu de frais et qui apporte beaucoup. Pour eux, c'était aussi l'occasion de poser un geste concret, afin de lutter contre l'obésité et la sédentarité des adolescents.

Il faut préciser que l'engagement du groupe d'organisateur envers l'activité physique dépasse largement les cadres du Défi Altitude. En plus de la réalisation de ce projet collectif au cœur de l'école, ces 20 adolescents s'apprennent à relever un autre grand défi, soit celui de



Gregory Charles
animera le gala **FORCES AVENIR** au secondaire
à Montréal le 11 juin 2010.

Partagez votre engagement!
Inscrivez-vous au
www.forcesavenir.qc.ca

14 500 \$
en bourses

Prix L'ŒUVRE LÉGER :
stage international



82 ACCUSATIONS DE PLUS CONTRE WILLIAMS



PHOTO COLE BURSTON, ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE

Pas moins de 82 nouveaux chefs d'accusation ont été déposés hier contre le colonel Russell Williams, ancien commandant de la base des Forces armées canadiennes de Trenton, en Ontario, sur qui pèsent déjà deux accusations de meurtre prémédité et deux d'agression sexuelle. Il aurait assassiné Jessica Loyd, 27 ans, et la caporale Marie-France Comeau, 37 ans, et aurait agressé sexuellement deux autres femmes. Il sera de retour devant la cour le 24 juin. Les nouvelles accusations à être traitées concernent, dans la majorité des cas, des entrées par effraction et des vols. - La Presse Canadienne

FRAUDES BOURSIÈRES

Enquête sur Goldman Sachs

AGENCE FRANCE-PRESSE

NEW YORK — La Justice américaine a ouvert une enquête criminelle contre la banque d'affaires américaine Goldman Sachs, ont affirmé hier soir plusieurs médias américains dont le *Wall Street Journal* et le *Washington Post*.

« Des enquêteurs fédéraux mènent une enquête criminelle pour déterminer si Goldman Sachs ou ses employés se sont livrés à des fraudes boursières en relation avec le courtage de produits hypothécaires », écrit le *Wall Street Journal* en citant des sources proches du dossier.

L'enquête ouverte par un procureur fédéral de Manhattan en est au stade préliminaire, et aurait débuté à la suite d'un dossier transmis par le gendarme américain de la Bourse (SEC), selon le journal.

La SEC a lancé une plainte contre la banque d'affaire et l'un de ses employés, le Français Fabrice Tourre, les accusant d'avoir trompé des clients en leur vendant des produits financiers adossés au marché très risqué de l'immobilier américain, qui s'est effondré en 2007.

Beaucoup d'enquêtes criminelles sont lancées sans que le gouvernement ne dépose de plainte, et dans ce cas précis, les enquêteurs n'ont pas encore décidé s'ils allaient le faire ou non, ont précisé ces sources au quotidien.

Un porte-parole de Goldman Sachs joint par l'AFP a réagi aux informations de presse en indiquant que « vu l'attention donnée ces derniers temps à l'entreprise, nous ne sommes pas surpris d'articles évoquant une enquête et nous allons collaborer pleinement à tout demande d'information ».

TRACTORAMA^{®/MD} ! À partir du vendredi 30 avril 2010

Prix en vigueur du vendredi 30 avril au dimanche 2 mai 2010

— 3 JOURS SEULEMENT! —

† Tous AU CHOIX! Tondeuse 42 po ou 46 po

les tracteurs, tondeuses, motobêches, tondeuses à fouet et scies à chaîne à prix ordinaires sont en solde!

*À l'exclusion des articles dont le prix se termine par ,97

rabais 20%

†† Tous les accessoires à prix ordinaires

††À l'exclusion de l'article N° 61007

rabais 50%

Toutes les ensacheuses à prix ordinaires

PLUS, à l'achat d'un tracteur CRAFTSMAN, obtenez un pare-chocs GRATUIT***

N° 61007. Rég. Sears 129,99.

À l'exclusion de la marque CRAFTSMAN^{MD} QUALITÉ PRO^{MC}.

***Inclure le pare-chocs en cas de retour

PLUS, épargnez 10% de plus sur les prix de liquidation déjà réduits des tondeuses!

Dans la limite des stocks



seulement

1799⁹⁹

150\$ seront facturés chaque mois*

Tracteur de pelouse CRAFTSMAN^{®/MD} 42 po

Moteur Briggs & Stratton Platinum. Transmission automatique hydrostatique à pédale. Nécessaire pour déchetage inclus.

N° 60011. Rég. Sears 1999,99.

☎ 718 460 011

21 HP
Tondeuse 42 po

OU

Tracteur de pelouse CRAFTSMAN 46 po

Moteur Briggs & Stratton Platinum. Transmission automatique hydrostatique à pédale. Nécessaire pour déchetage inclus.

Rég. Sears 2049,99.

☎ 718 460 012

21 HP
Tondeuse 46 po à coupe de précision



190 cm²
Couple 6,25 pi/lb
Pont de coupe 21 po

RABAIS 80\$
269⁹⁹

Tondeuse CRAFTSMAN à grandes roues

Moteur Briggs & Stratton. Ensachge, déchetage ou éjection latérale.

Rég. Sears 349,99.

☎ 718 436 033

Pas d'intérêt avant mai 2011*

2X POINTS** DU CLUB^{MC} SEARS



Avec la carte MasterCard^{MD} Sears^{MD} ou la carte Sears pour tous les tracteurs, tondeuses et motobêches chez Sears

☎ Achats par téléphone 1-800-267-3277

☎ Magasinez à sears.ca



*Payez en 12 mensualités égales, sans intérêt, jusqu'en mai 2011. Sur approbation de votre crédit. Achat minimum de 700 \$. Tous les frais et taxes applicables sont payables au moment de l'achat. Si vous ne payez pas la mensualité en entier à la date d'échéance, des intérêts seront calculés à partir du premier jour de votre prochain relevé sur la portion impayée de cette mensualité au taux en vigueur pour les transactions d'achat. Si votre compte reste impayé pendant quatre (4) cycles de facturation, le programme de financement facultatif prendra fin et le solde impayé entraînera l'accumulation d'intérêts au taux en vigueur pour les transactions d'achat. Offre en vigueur du vendredi 30 avril au dimanche 2 mai 2010.
**Les clients obtiendront des points du Club Sears pour les achats avec la carte MasterCard Sears ou la carte Sears s'ils ne choisissent pas le programme de financement. Les points sont calculés ainsi: 1 point pour chaque 1 \$ dépensé pour chaque transaction. Il y a des exceptions. Ne s'applique ni aux taxes ni aux frais de livraison.

ACTUALITÉS

Conférence sur les attentats du 11 septembre

Malaise à l'UQAM



JUDITH LACHAPELLE

La tenue, lundi prochain à l'UQAM, d'une conférence qui suppose une participation du gouvernement américain aux attentats du 11 septembre suscite un malaise chez certains professeurs, a appris *La Presse*. L'UQAM a beau n'être que le locateur de la salle de conférence, son nom et sa réputation sont utilisés par les organisateurs pour promouvoir l'événement.

L'organisme World911Truth recevra à l'UQAM lundi Richard Gage et David Ray Griffin, deux critiques américains qui mènent une campagne pour réclamer une enquête « indépendante » sur l'effondrement de trois tours du complexe World Trade Center de New York – les deux tours jumelles et la Tour 7 (voir capsule).

Les hypothèses avancées par ceux qui ont été tantôt qualifiés de Truthers (sorte de « chercheurs de vérité ») ou de conspirationnistes ont été maintes fois réfutées par les scientifiques. Leurs propos suscitent aussi la controverse parce qu'ils supposent que le gouvernement de George Bush a fomenté les attaques du 11 septembre 2001.

L'organisateur Jean-François Ranger explique que le choix de l'UQAM pour tenir la conférence ne s'est pas fait par hasard. « L'un des mandats des universités est de créer des débats sociaux sur des enjeux progressifs et peu connus », dit-il.

« On voulait présenter ces enjeux à une base étudiante et avoir accès à une belle salle (...). On est très contents et on remercie publiquement l'UQAM pour son ouverture d'esprit et pour nous permettre de présenter



PHOTO SETH MCALLISTER, AGENCE FRANCE-PRESSE

Richard Gage et David Ray Griffin supposent que le gouvernement de George W. Bush a fomenté les attaques du 11 septembre 2001. Ils réclament une enquête « indépendante » pour faire la lumière sur ces événements.

sent bien les théories avancées par ces critiques, le nom de l'UQAM ne devrait en aucune façon être lié à la croisade menée par MM. Gage, Griffin et leurs partisans.

Julien Tourreille, chercheur à l'Observatoire des

Une opinion notamment partagée par Louis Balthazar, coprésident de l'Observatoire. « L'UQAM ne devrait pas prêter son nom à cette organisation. »

« Les gens qui iront à la conférence jugeront de la pertinence de leurs propos », croit le professeur de sciences politiques Frédéric Gagnon. « Sauf que ce genre d'événements attire surtout des gens qui sont déjà convaincus. Y aura-t-il un réel débat ? »

Jean-François Ranger n'est pas impressionné par les critiques des professeurs. « Il faut voir d'où vient le financement de la chaire Raoul-Dandurand; il y a notamment Power Corporation (NDLR: propriétaire de *La Presse*). Ils ont peut-être un point de vue biaisé. »

Salles convoitées

La directrice des relations avec les médias de l'UQAM, Francine Jacques, admet que

la décision de louer une salle à World911Truth est discutable. La politique de location des salles de l'université est d'ailleurs en révision pour être plus clairement en accord avec la mission universitaire.

« Il y a certaines choses dont on est certain de ne pas vouloir, et d'autres pour lesquelles c'est plus flou comme c'est le cas ici », dit-elle. Il n'est pas acquis que World911Truth pourra à nouveau présenter une conférence en vertu de la nouvelle politique.

Ce n'est pas la première fois que la location de salles de conférence d'université à des tiers suscite la controverse. Les raéliens ont déjà utilisé des salles de l'Université de Montréal. L'émission *Enquête* a également révélé en 2008 comment des adeptes de la « biologie totale » présentent leurs conférences dans les universités pour se donner une légitimité.

DES EXPLOSIFS COMBINÉS AUX AVIONS

La Tour 7 était un gratte-ciel de 47 étages du complexe WTC qui n'a pas été heurté par les avions, mais qui a subi de lourds dommages par la chute des débris et les incendies, le 11 septembre 2001. Tandis que les tours jumelles se sont effondrées en matinée, la Tour 7 a disparu vers 17 h 20, après que les pompiers eurent battu en retraite en raison de sa structure fragilisée.

MM. Gage et Griffin affirment qu'il existe des « preuves de destruction par démolition contrôlée » de ces immeubles: le seul impact des avions et l'incendie alimenté par le carburant n'a pu, selon eux, fragiliser la structure au point de provoquer son effondrement. Selon eux, la destruction des tours a également été causée par des explosifs installés secrètement sur la structure d'acier.

« Lun des mandats des universités est de créer des débats sociaux sur des enjeux progressifs et peu connus. »

— Jean-François Ranger, organisateur de l'événement à l'UQAM

la conférence dans un milieu universitaire. »

Le nom de l'UQAM est bien en évidence sur les affiches et le site web de la conférence. M. Ranger souligne que les conférenciers seront aussi à l'Université de Toronto et à celle d'Ottawa.

Malaise chez les profs

Pour certains professeurs, notamment les spécialistes des États-Unis qui connais-

États-Unis à la chaire Raoul-Dandurand, les accuse d'être « intellectuellement malhonnêtes » et les qualifie même de « menteurs, imposteurs et escrocs ». « Je trouve dommage de voir accolé le nom de l'UQAM à un tel mouvement, ça ne sert pas la crédibilité d'une institution de recherche qui essaie, sur la place publique, de démontrer qu'elle emploie des gens sérieux. »

Manifestation des enseignants de cégep

La lourdeur de la tâche dénoncée

ARIANE LACOURSIÈRE

Une cinquantaine d'enseignants de cégep ont manifesté hier midi devant les bureaux de la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, pour dénoncer le contenu de la dernière offre patronale. Qualifiant l'offre de « nettement insuffisante », les enseignants ont martelé que la lourdeur de leur tâche ne cesse d'aug-

menter et qu'il est temps de corriger la situation.

« Cent-soixante étudiants, c'est trop d'encadrement! » scandaient les manifestants. « On a en moyenne entre 140 et 160 étudiants à superviser par session. On travaille jusqu'à 50 heures par semaine. On a démontré des milliers de fois que la lourdeur de la tâche augmente depuis dix ans dans les cégeps. Il faut que ça cesse » affirme

la vice-présidente de la Fédération nationale des enseignants et enseignantes du Québec (FNEEQ), Micheline Thibodeau.

Le président de la FNEEQ, Jean Trudelle, explique qu'un enseignant de cégep enseigne en moyenne 18 heures par semaine, ce qui nécessite environ 8 heures de préparation. « On doit aussi être en disponibilité pour les étudiants cinq heures par

semaine et on a entre 10 et 15 heures de correction à faire, note-t-il. Ajoutez à ça toutes les rencontres et réunions... On n'arrive plus. »

« L'enseignement, c'est vidant »

L'offre patronale déposée en début de semaine choque les enseignants de cégep. « On ne prévoit rien pour alléger les tâches. On nous offre la création de 275 équivalents temps complet sur cinq ans. Nous, on

réclame des ajustements, pour avoir beaucoup plus », soutient M. Trudelle. La FNEEQ se réunit depuis hier afin de préparer une contre-proposition.

M. Trudelle est conscient qu'avec leurs nombreuses semaines de vacances, les enseignants de cégep peinent à convaincre la population de la lourdeur de leur tâche. « Mais les gens doivent savoir que nous faisons énormément de corrections et de travail en dehors des heures de classe, dit-il. Et on donne au moins un cours de trois heures chaque jour devant plusieurs étudiants. Ça n'a l'air de rien, mais c'est une performance. Il ne faut pas minimiser ça. L'enseignement, c'est vidant. »



J'Y SERAI!

AU CŒUR de la mode

LES PLUS GRANDS NOMS DE LA MODE EN SOLDE À 50% OU PLUS!

SAMEDI ET DIMANCHE 1^{er} et 2 MAI

MISS SIXTY | RUDSAK | ENERGIE | CAVA DE SOI
KARV | JACK & JONES ET BEAUCOUP PLUS...

PALAIS DES CONGRÈS 10H00-17H00

Entrée VIP maintenant disponible: AUCOEUR.CA

PLACE-D'ARMES




Fondation Farha
 Farha Foundation
 AU CŒUR DE LA MODE

La Fondation Farha est chef de file québécois en collecte de fonds pour venir en aide aux personnes vivant avec le VIH/SIDA



« Le Rwanda a omis de tirer les leçons de l'histoire »

Les divisions entre Hutus et Tutsis persistent, dit Victoire Ingabire

Accusée d'idéologie génocidaire et d'association avec des groupes terroristes, l'opposante rwandaise Victoire Ingabire devra faire face à la justice. *La Presse* a rencontré cette rivale du président Paul Kagame la semaine dernière à Kigali.



AGNÈS GRUDA
ENVOYÉE SPÉCIALE
RWANDA

KIGALI — Il y a des jours où Victoire Ingabire se demande si elle n'a pas perdu la tête. L'automne dernier, elle menait encore une vie confortable à Amsterdam, avec son mari et leurs trois enfants.

Puis elle est rentrée dans son pays natal, le Rwanda, pour faire campagne contre le président Paul Kagame à l'élection d'août prochain.

Le jour même de son arrivée, en janvier, Victoire Ingabire a déposé une gerbe de fleurs au centre commémoratif du génocide, à Kigali. Et elle y a tenu des propos qui, aux yeux du régime rwandais, tiennent de la pure provocation.

Car si elle a condamné le génocide des Tutsis, cette minorité qui a été systématiquement massacrée entre avril et juillet 1994, Victoire Ingabire a aussi rappelé qu'ils n'avaient pas été les seules victimes de ces 100 jours de fureur. Et que de nombreux Hutus ont subi des crimes contre l'humanité qui doivent être reconnus et punis.

Depuis le génocide, le gouvernement de Kigali a pour politique d'occulter les divisions ethniques entre Rwandais. Au nom de la réconciliation, la simple mention de mots tels que



PHOTO BERTRAND GUAY, ARCHIVES AFP

« Le grand problème, au Rwanda, ce ne sont pas les ethnies, mais le partage du pouvoir », soutient l'opposante Victoire Ingabire.

«Hutu» ou «Tutsi» suscite des regards réprobateurs. «Chut!» vous ordonnent vos interlocuteurs en jetant un coup d'œil inquiet autour d'eux.

En faisant allusion aux exactions que le Front patriotique rwandais du général Kagame a fait subir aux Hutus, à l'époque

Une double vérité

Victoire Ingabire a été libérée sous caution la semaine dernière, en attendant son procès. Elle m'a reçue le lendemain de sa libération, dans la spacieuse maison où elle vit à Kigali.

«Il faut regarder la vérité en face», a-t-elle plaidé. Et cette

pouvoir inéquitable qui a généré le cycle de violence qui explose de façon récurrente depuis que le pays a accédé à l'indépendance, en 1961. Et c'est ce cycle de violence qu'elle souhaite rompre. Sinon, avertit-elle, on risque une nouvelle explosion.

Dans les années qui ont suivi le génocide, les souffrances des Hutus étaient un sujet trop sensible pour pouvoir être discuté sur la place publique, admet Victoire Ingabire. Les Tutsis qui avaient vu leurs voisins prendre les armes pour les exterminer pouvaient difficilement faire preuve d'une telle empathie.

«Je les comprends», dit Victoire Ingabire, qui a perdu deux proches pendant le génocide, dont son propre frère, qui a été confondu avec un Tutsi.

Mais avec le temps, croit-elle, le régime Kagame aurait dû adopter une réforme constitutionnelle de manière à mieux inclure les deux groupes. En omettant cette réforme, le président Kagame «a refusé de tirer les leçons de l'histoire.»

En faisant allusion aux exactions que le Front patriotique rwandais du général Kagame a fait subir aux Hutus, à l'époque du génocide, «Victoire Ingabire a appuyé sur un bouton rouge», résume un diplomate étranger.

du génocide, «Victoire Ingabire a appuyé sur un bouton rouge», résume un diplomate étranger.

Cette Hutu de 43 ans, qui avait quitté le Rwanda peu avant le génocide, vient donc d'être inculpée des pires crimes: association avec un groupe terroriste, idéologie génocidaire, négationnisme, «divisionnisme ethnique.» Elle risque 25 ans de prison.

vérité, selon elle, c'est que les divisions entre les Hutus et les Tutsis persistent au Rwanda. Et que les Hutus se sentent exclus des lieux de décision, ce qui ne présage rien de bon pour l'avenir.

«Car le grand problème, au Rwanda, ce ne sont pas les ethnies, mais le partage du pouvoir», souligne l'opposante rwandaise. C'est un partage de



PHOTO ARCHIVES REUTERS

Mahmoud Ahmadinejad

Ahmadinejad veut un baby-boom

Le président iranien Mahmoud Ahmadinejad a déclaré pour la troisième fois en une semaine qu'il était hostile à la politique de contrôle de la natalité, demandant aux Iraniens de faire plus d'enfants, a rapporté hier l'agence de presse Isna. «Certains disent qu'il faut seulement deux enfants par famille, cela veut dire que dans 40 ans il ne restera rien de la nation iranienne (...) Nous voyons le danger et nous lançons une mise en garde» contre un vieillissement de la population, a affirmé le chef d'État, selon Isna. «Personne ne peut obliger les gens à faire quoi que ce soit», a-t-il toutefois ajouté. — d'après AFP



MAI 2010 : MOIS DU MONT-ROYAL

MONTREZ VOTRE ATTACHEMENT AU MONT ROYAL !

Visitez lemontroyal.qc.ca ou ville.montreal.qc.ca/grandsparcs pour la programmation complète du Mois.

Partenaire principal

Montréal les amis de la montagne

Platine Or

La Fondation des amis de L'Environnement **BANQUE NATIONALE GROUPE FINANCIER**

Média **LA PRESSE** **2010**

LOTO QUÉBEC Résultats des tirages du : 2010-04-29

Jour, paye! 08 12 16 21 24 32 26 compl.

Banco 04 10 21 22 23 27 28 30 37 38 3 431 03 13
40 41 46 51 53 58 59 60 62 70 4 8597 20 33 35

Quotidienne **Triplex**

Astro Jour - Mois - Année - Signe **Extra**
08 SEPTEMBRE 68 POISSONS 3510713

Résultats des tirages du : 2010-04-28

LOTTO 649 06 24 27 18 compl. **Quotidienne 49** 13 24 32 18 compl.
34 36 42 36 39 41

GAGNANTS		LOTS			
6/6	1	3 463 027,00 \$	6/6	1	2 000 000,00 \$
5/6+c	3	82 453,00 \$	5/6+c	0	75 000,00 \$
5/6	111	1 840,90 \$	5/6	7	750,00 \$
4/6	6 117	63,30 \$	4/6	545	75,00 \$
3/6	107 232	10,00 \$	3/6	10 060	10,00 \$
2/6+c	81 568	5,00 \$	2/6+c	8 003	5,00 \$
Ventes totales :		12 302 248 \$	Ventes totales :		674 178,00 \$

Gros lot prochain tirage (approx.) : **4 000 000 \$**

100 000 \$ L'ÉDITION SPÉCIALE 100 000 \$ PAR ANNÉE À VIE, C'EST LA CHANCE DE FAIRE CE QU'ON AIME! TIRAGES LE 20 JUIN 2010.

Extra 0501282

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

Gabriel Filippi, 1^{er} Canadien à affronter les 2 faces de l'Everest

VAINCRE LA DOULEUR MÈTRE PAR MÈTRE!

Commanditez 1 € pour chaque mètre de son ascension au profit des milliers d'enfants souffrant d'arthrite juvénile au www.arthrite.ca

En collaboration avec :

AIRFRANCE **VIDÉOTRON** **Abbott** **Familiprix** **La Société de l'arthrite**

MONDE

LE TOUR DU GLOBE

LE CHIFFRE DU JOUR

200 000

Le commissaire général de l'agence de l'ONU pour les réfugiés palestiniens a lancé une campagne de distribution de quelque 200 000 ordinateurs portables aux écoliers dans la bande de Gaza. L'agence envisage de distribuer un demi-million d'ordinateurs d'ici 2012 aux réfugiés de tout le Proche-Orient.

AFP



PHOTO REUTERS

Une écolière palestinienne apprend à se servir d'un ordinateur portable offert par une agence onusienne, à Gaza.

FRANCE

Voile intégral, amendes et prison

Le gouvernement français projette de punir de 150 euros d'amende (environ 200\$) le port du voile intégral et d'un an d'emprisonnement et 15 000 euros d'amende (20 000\$) le fait de l'imposer à une femme, selon une version du texte révélée par *Le Figaro* à paraître aujourd'hui. Le quotidien publie deux des articles du projet porté par la ministre française de la Justice Michèle Alliot-Marie, qui doit être transmis au Conseil d'État pour avis avant son examen en Conseil des ministres le 19 mai. AFP

CUBA

Cyberjournaliste condamnée

Une cyberjournaliste de l'opposition cubaine a été arrêtée et condamnée à un an et huit mois de prison, officiellement pour une dispute familiale, mais qui pourrait avoir été causée par les opinions de l'intéressée, a affirmé un groupe dissident qui mène une enquête pour déterminer si cette affaire est un cas de «répression politique». Dania Virgen Garcia, 43 ans, a été condamnée quelques jours après son arrestation pour, officiellement, avoir frappé sa fille de 23 ans. AFP

BIRMANIE

Aung San Suu Kyi au tribunal

L'opposante birmane assignée à résidence Aung San Suu Kyi a déposé un recours devant la Cour suprême pour tenter d'empêcher la dissolution de son parti aux termes d'une nouvelle loi électorale. Le Prix Nobel de la paix a demandé à la juridiction suprême d'annuler une partie de la loi électorale qui oblige la Ligue nationale pour la démocratie à se séparer de M^{me} Suu Kyi afin de pouvoir participer aux premières élections organisées depuis 20 ans dans le pays. AFP

BELGIQUE

Flamands et Wallons unis contre la burqa

Alors que la Belgique s'enfonce dans une nouvelle crise communautaire, l'interdiction du voile intégral a fait l'unanimité, hier au Parlement.

LOUIS-BERNARD ROBITAILLE
COLLABORATION SPÉCIALE

PARIS — La situation est pour le moins ironique.

La Belgique vient de plonger dans une crise communautaire qui, selon certains, pourrait cette fois mener à «l'implosion» du pays. Au Parlement, où l'on craignait une empoignade

générale, hier après-midi, on a évité de justesse – et reporté de 30 jours – un choc frontal entre députés flamands et wallons.

Deux heures plus tard, le même Parlement a retrouvé une quasi-unanimité pour voter l'interdiction totale de la burqa et du niqab dans l'espace public. Sur les 138 parlementaires présents en séance, 136 ont voté pour le texte, et 2 se sont abstenus.

La Belgique est donc le premier pays européen qui fait face à ce nouveau phénomène, pour l'instant marginal, à voter l'interdiction pure et simple du voile intégral. Avant la France. «Un motif de fierté pour notre petit pays», a déclaré un député libéral wallon, Denis Ducarme.

À moins qu'il ne s'agisse de masquer la gravité du conflit qui

coupe le pays en deux – 60 % de Flamands d'un côté, 40 % de Wallons de l'autre. Vu la crise qui s'annonce, il n'est même pas certain que la loi soit confirmée par le Sénat.

Ce qui préoccupe ces jours-ci la Belgique n'est d'ailleurs pas la burqa, mais le conflit communautaire qui, de compromis en rafistolages, semble arrivé à son heure de vérité.

L'arrangement linguistique dessiné en 1963 accordait aux Flamands un unilinguisme absolu et sourcilieux sur leur territoire. Mais Bruxelles étant francophone à 90%, ils ont dû accepter pour cette ville un statut bilingue même si elle est située en Flandre. Et un régime dit de «facilités» pour les municipalités de la banlieue bruxelloise



PHOTO YVES HERMAN, REUTERS

Vu la crise politique qui s'annonce, il n'est pas certain que la loi votée hier, qui interdit le voile intégral, soit confirmée par le Sénat.

où vivent actuellement 130 000 francophones: accès à des services publics en français, droit de vote à Bruxelles, etc.

La «sonnette d'alarme»

Mais pour les séparatistes ou autonomistes flamands, qui représentent aujourd'hui 40% des voix, la persistance du fait francophone dans la région bruxelloise est jugée de plus en plus intolérable. Déjà, en 2007, les députés flamands avaient voté en commission la suppression des «facilités» dans les communes de ban-

lieue. Faute d'avoir depuis obtenu des députés wallons les concessions réclamées, les libéraux flamands ont provoqué mercredi dernier la chute du gouvernement. Hier après-midi, la totalité des élus flamands, tous partis confondus, s'est disposée à voter la mort des «facilités». En face, l'ensemble des députés wallons ont alors mis en marche la procédure dite de la «sonnette d'alarme», qui reporte de 30 jours l'adoption d'une loi menaçant les intérêts vitaux d'une des deux communautés.

Surclassement au cuir GRATUIT
du 16 avril au 31 mai

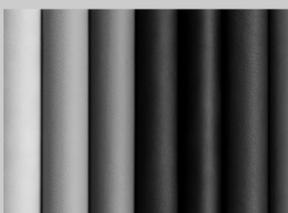
Profitez d'un
surclassement de
première classe.



LES INNOVATEURS DU CONFORT^{MD}



Surclassement au cuir GRATUIT d'une valeur d'environ 200\$
par siège avec l'achat de TOUT fauteuil ou canapé Stressless.



Le style de vie Stressless[®] est la combinaison parfaite du confort, de la fonctionnalité et du style. Venez dès aujourd'hui découvrir le confort inégalé des meubles Stressless[®]. Du 16 avril au 31 mai, à l'achat de tous meubles Stressless[®], profitez d'un surclassement GRATUIT d'un tissu de base à un cuir luxueux. Voyez votre conseiller pour tous les détails. www.galeriedanoise.com

La marque Stressless[®] est fièrement recommandée par l'Association américaine de chiropraxie.

galerie
DANOISE
MEUBLES
FURNITURE

9080, boul. Cavendish | Saint-Laurent | 514 334-2030
www.galeriedanoise.com

**SALON DE
L'ARME
ET DU
MILITARIA**

L'Association des Collectionneurs d'Armes du Bas-Canada est un organisme sans but lucratif. Il a pour objectif de promouvoir la connaissance des armes anciennes et modernes. Il fait de plus la promotion d'une utilisation responsable des armes et du respect des droits des propriétaires d'armes. Les nouveaux membres sont les bienvenus.

**Samedi
1er mai 2010
de 9h à 15h**

Admission: 8\$

Armes antiques et modernes, militaria, épées, cartouches, etc.

**Ventes
Achats
Échanges**

PLACE DESAULNIERS
1023, boul. Taschereau
Longueuil
Organisé par l'Association des Collectionneurs d'Armes du Bas-Canada.
Rens: (450) 445-5801
www.lca-canada.com

Salon suivant:
11 septembre
2010

1 000 \$ À GAGNER*
Visitez PRIMEAUVELO.COM

**RABAIS DE
205,00 \$**
TREK 7200 « 2009 »
HOMME ET FEMME
394,99 \$*
Prix courant : 599,99 \$

**JUSQU'À 30 %
DE RABAIS
SUR TOUS NOS VÉLOS 2009***

**PRIMEAU
VELO**

PRIMEAUVELO.COM

BROSSARD
5775, BOUL. TASCHEREAU EST
T : 450 676 4142

LAVAL (PONT-VIAU)
367, BOUL. DES LAURENTIDES
T : 450 668 5370

*Taxes en sus. Offres valides jusqu'au 30 avril ou jusqu'à épuisement des stocks. Les articles peuvent différer des modèles illustrés. Concours : Aucun achat requis. 18 ans ou plus. Résidents du Québec uniquement. Détails et règlement au primeauvelo.com

POUTINE, L'AMI DES OURS POLAIRES



PHOTO AFP

Une région stratégique, l'Arctique, et un animal emblématique, l'ours blanc: le premier ministre russe Vladimir Poutine a montré une nouvelle fois qu'il n'avait rien perdu de son goût pour les visites à forte charge symbolique, dans son costume favori d'homme fort. Sa visite – dont la date précise n'est pas connue – en Terre d'Alexandra (île de l'archipel François-Joseph dans l'océan Arctique), l'un des territoires les plus septentrionaux de la Russie, a été organisée avec soin et diffusée hier matin par les principaux médias russes. — d'après AFP

Ultime débat des chefs au Royaume-Uni

Brown joue la carte de l'expérience

D'APRÈS L'AFP

LONDRES — Gordon Brown a cherché à faire oublier sa bévue de la veille en vantant son expérience économique, hier, lors du dernier débat télévisé avant les législatives en Grande-Bretagne, mais n'a pas convaincu les téléspectateurs qui ont accordé la victoire au conservateur David Cameron.

Attaquant le débat bille en tête, M. Brown n'a pas hésité à faire allusion à ses déboires de la veille, lorsqu'il avait traité de «sectaire» (*bigot* en anglais) une retraitée avec laquelle il venait de s'entretenir, oubliant que son micro était resté ouvert, avant de devoir s'excuser platement.

«Ce travail implique de faire beaucoup de choses et, comme on l'a vu hier (mercredi), je ne les réussis pas toutes», a reconnu M. Brown

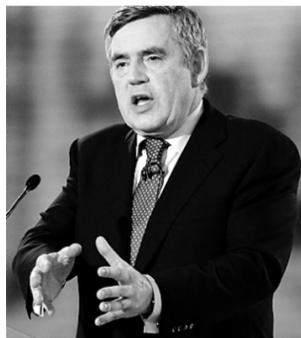


PHOTO GARETH FULLER, REUTERS

Le premier ministre britannique Gordon Brown: «Ce travail implique de faire beaucoup de choses et, comme on l'a vu hier (mercredi), je ne les réussis pas toutes.»

dans son propos initial, devant l'auditoire réuni à l'Université de Birmingham. «Mais je sais vraiment comment diriger l'économie, dans

les bonnes périodes comme dans les mauvaises.»

La presse s'étant emparée sans état d'âme du «bigotage», M. Brown, dont le Parti travailliste est dépassé par les conservateurs de David Cameron et par les libéraux-démocrates de Nick Clegg dans les derniers sondages, jouait son va-tout.

Mais les premiers sondages instantanés, publiés peu après la fin de l'émission, l'ont donné largement perdant: avec 25% d'opinions favorables, il est devancé par M. Clegg (32%) et M. Cameron (41%), selon l'institut YouGov; Comres l'a donné à 26%, derrière M. Clegg (33%) et M. Cameron (35%).

Le premier ministre a tenté de faire valoir son bilan au cœur de la crise, lui dont l'action a été louée à l'étranger. «Lorsque les banques se sont écroulées, j'ai pris immédiatement des mesures (...) pour éviter que la récession ne se transforme en dépression», a-t-il rappelé.

Sur la question du déficit public, M. Brown a accusé M. Cameron de remettre en cause la timide reprise de l'économie (+ 0,2% seulement au premier trimestre) en voulant réduire dès cette année les dépenses publiques.

Sears*

DU VENDREDI 30 AVRIL AU DIMANCHE 2 MAI 2010, sauf avis contraire, dans la limite des stocks.

grattez et épargnez

rabais

40-70%

selon votre carte à gratter

Sur presque Tous les vêtements Jessica^{®/MD}, Attitude^{®/MD} et Nygard soutiens-gorge, culottes et sous-vêtements de maintien en boîte WonderBra^{MD}, Playtex^{MD}, Warner's^{MD} et Vogue Bra^{®/MD}, chemises habillées et cravates, pantalons tout-aller pour hommes, bijoux sertis de diamants et de pierres précieuses et plus à prix ordinaires

En vigueur dans les grands magasins Sears seulement. À l'exclusion des articles en solde et à prix de liquidation, des offres spéciales de durée limitée, des offres quotidiennes, des articles vendus à l'unité dont le prix se termine par ,88 ou ,97. Il y a d'autres exclusions de marchandises. Détails sur la carte à gratter. Les chances d'épargner dans chaque catégorie sont de 1 chance sur 100 dans le cas du pourcentage de rabais le plus élevé, 2 chances sur 100 dans le cas des deuxième et troisième pourcentages les plus élevés, 10 chances sur 100 dans le cas du quatrième pourcentage de rabais le plus élevé et 85 chances sur 100 dans le cas du cinquième pourcentage de rabais le plus élevé.

Et, toute la fin de semaine

Au choix **65%** de rabais *Whole Home*

rabais **50%** *Tous les vêtements d'extérieur à prix ordinaires pour hommes et femmes

Ensemble de draps à 300 fils de 6 pièces 1 place-TG 2 places, tout format 34,99. Rég. Sears 99,99.

Ensemble de draps Whole Home^{®/MD} en coton organique à 250 fils 1 place-TG 2 places 27,99-41,99. Rég. Sears 79,99 - 119,99.

rabais **40%** *Tous les vêtements d'extérieur à prix ordinaires pour enfants



Du vendredi 30 avril au dimanche 2 mai 2010

Recevez une carte comptant Sears de **15\$**

à l'achat de 75 \$ ou plus** de produits de beauté ou fragrances, avec la carte MasterCard Sears ou la carte Sears, à valoir sur votre prochain achat de 50 \$ ou plus** de fragrances ou produits de beauté

**Avant les taxes. Sur approbation de votre crédit. En magasin seulement. Carte-comptant valide jusqu'au dimanche 20 juin 2010. Limite d'une carte comptant par client. Renseignez-vous.

Offres spéciales de vendredi de 18 à 21

rabais **50%** *Tous les complets, séparables de complet, blazers, vestes sport, pantalons habillés, chemises habillées et cravates à prix ordinaires pour hommes

rabais **35%** *Tous les soutiens-gorge et culottes mode coordonnés sur cintre, lingerie, combinaisons, sous-vêtements de maintien et culottes Flexees^{MD}, Liz and Naomi & Nicole^{MD} à prix ordinaires

Offres spéciales de samedi de 8 h à 11 h

rabais **50%** *Tous les soutiens-gorge, culottes et sous-vêtements de maintien en boîte WonderBra, Playtex, Warner's et Vogue Bra et les bas-culottes à prix ordinaires

rabais **50%** *Tous les pantalons tout-aller et short Arnold Palmer^{MC}, Retreat^{®/MD}, Distinction^{®/MD}, Pierre Cardin^{MD}, Dockers^{MD} et Haggard^{MD} à prix ordinaires pour hommes

19⁹⁹ Chac. *Tous les vêtements de sport Point Zero^{MD}, Columbia^{MD}, Projek Raw, Axxess et Solitude à prix de liquidation pour hommes

Offres spéciales de dimanche, de l'ouverture du magasin jusqu'à 14 h

rabais **80%** sur les prix Sears marqués à l'origine de bijoux en or et à pierres précieuses à prix de liquidation Dans la limite des stocks

Achetez-en 1 et le 2^e est gratuit[†]

Sous-vêtements et chaussettes à prix ordinaires* pour hommes

*Ces offres de rabais: à l'exclusion des articles dont le prix se termine par ,97, des articles actuellement annoncés, des vêtements d'extérieur Columbia, des articles de liquidation des fabricants, des articles 'Achat spécial', des duos, des emballages multiples, des offres '2 pour' et '3 pour', des chemises habillées et cravates à 9,99, des marques Calvin Klein et Jockey. [†]Le deuxième article doit être de valeur égale ou inférieure et doit être inclus en cas de retour

FORUM

LA PRESSE

André Desmarais > Président du conseil d'administration
 Guy Crevier > Président et éditeur
 Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
 Éric Trottier > Directeur de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

ÉDITORIAUX

Protectionnisme pur jus



FRANÇOIS CARDINAL
 francois.cardinal@lapresse.ca

Initialement, les nouvelles voitures du métro de Montréal devaient quitter l'usine d'assemblage dès cette année. Puis l'échéance a été repoussée au gré des bévues du gouvernement, si bien qu'on ne les prévoit plus avant 2014. Au mieux.

Comme bien d'autres dossiers à Montréal, la saga du métro s'étire en longueur de façon éhontée, au point de devenir un symbole de plus, avec le CHUM et Turcot, de notre incapacité de mener à terme tout projet d'envergure.

Mais il y a plus grave avec le renouvellement du métro:

La STM doit lancer un appel d'offres international, une fois pour toutes.

Il ne semble plus y avoir aucune chance que le dossier se règle rondement.

En effet, peu importe ce que décide la Société de transport à présent, les choses continueront de traîner en longueur. Ou bien elle se lance dans un vaste appel d'offres international, ce qui repoussera encore l'échéance, ou bien elle invoque l'urgence et tente une fois de plus d'accorder le contrat de gré à gré au duo Bombardier-Alstom, ce qui ouvre la porte à d'inévitables procédures judiciaires.

La STM, qui a pris connaissance mercredi de l'évaluation indépendante de la proposition du fabricant espagnol Construcciones y Auxiliar de Ferrocarriles (CAF), devra garder cela en tête avant de prendre une décision finale.

La réputation de Goldman Sachs



ARIANE KROL
 akrol@lapresse.ca

Poursuivie par la Securities and Exchange Commission (SEC), soumise à la question pendant près de 10 heures par un sous-comité du Sénat cette semaine, la banque d'affaires Goldman Sachs est devenue le symbole de tout ce que les Américains reprochent à Wall Street. Est-elle coupable de ce dont on l'accuse? C'est loin d'être certain. Mais toute cette publicité négative pourrait lui coûter cher à la longue.

Les rumeurs de règlement rapide avec la SEC qui ont commencé à circuler hier n'ont rien d'étonnant. Même s'il n'est pas certain que les autorités financières américaines aient assez de munitions pour la faire condamner, Goldman n'a pas intérêt à ce que l'affaire traîne en longueur. «Ce fut l'une des pires journées de ma carrière», a dit le grand patron Lloyd Blankfein à propos de ce vendredi fatidique où la SEC a déposé ses accusations, il y a deux semaines. Il aurait pu ajouter: depuis, c'est le jour de la marmotte. Dans l'univers de l'information continue, il ne se passe pas une journée, une heure même, sans qu'un média ne rappelle les courriels embarrassants échangés à l'interne.

Puissante, prospère et proche du pouvoir, Goldman avait déjà pas mal de détracteurs. Mais cette irritation mêlée d'envie n'avait rien de voir avec ce qu'on entend depuis qu'elle fait l'objet d'une enquête. Les sénateurs ont tourné le fer dans la plaie mardi, citant ad nauseam des

expressions comme «transaction merdique», révélatrices selon eux du cynisme de la firme. «Considérez-vous qu'il est de votre devoir d'agir dans l'intérêt de votre client?» a martelé une sénatrice.

Coïncés dans leurs complets luxueux, soucieux de ne rien dire qui puissent les incriminer, les dirigeants de Goldman n'ont sûrement pas gagné la sympathie du public. Pourtant, sur le fond, leur position se tient. Leurs obligations synthétiques, ils ne les ont pas vendues à des veuves retraitées qui leur auraient confié leurs économies, mais à des institutions dirigées par des professionnels de la finance. Si Goldman leur a caché des informations, comme le lui reproche la SEC, c'est autre chose. Mais jusqu'à preuve du contraire, ces acheteurs n'ont rien de victimes innocentes.

En effet, que le constructeur remplisse ou non les conditions imposées, une chose semble certaine: il n'acceptera tout simplement pas d'être écarté aussi facilement. Le sérieux avec lequel CAF pilote sa proposition, les visites qu'il a menées aux usines de Bromont et de Montréal, l'argent qu'il a investi dans ce dossier, ses sorties médiatiques ainsi que ses réalisations à Mexico et à Santiago montrent qu'il n'est pas un joueur à prendre à la légère.

En outre, le constructeur ne passera pas à côté de l'occasion d'affronter son concurrent québécois devant les tribunaux. Il faut savoir que Bombardier vient tout juste de traîner CAF en cour au Mexique parce que ce dernier a... obtenu le contrat de fabrication de voitures de métro sans appel d'offres!

Dans un tel contexte, bien difficile pour la STM de lever le nez sur la proposition espagnole avec autant de désinvolture qu'elle l'a fait avec celle de Zhuzhou. Et pourtant, la présidente de la CSN, Claudette Carbonneau, exhorte la Société de transport à accorder le contrat «sans délai» au consortium. «On semble vouloir invoquer un droit des entreprises à soumissionner, mais qu'en est-il du droit au travail, aux emplois dans les régions?» demande-t-elle.

Oui à Bombardier à l'étranger, en somme, mais qu'il ne vienne pas à l'idée de ses concurrents de s'aventurer en sol québécois, par contre... Du protectionnisme pur jus, qui risque de donner encore plus de travail aux avocats qu'aux travailleurs de La Pocatière.

En fait, il n'y a plus qu'une seule façon de refermer la boîte de Pandore ouverte par le gouvernement il y a quatre ans: lancer un appel d'offres international, une fois pour toutes.

Agir autrement reviendrait à avouer qu'aucune leçon n'a été tirée de cette pathétique histoire.

LE MINISTRE TOMASSI RÉPOND AUX QUESTIONS DE L'OPPOSITION



DROITS RÉSERVÉS / serge.chapleau@lapresse.ca

CYBERPRESSE.CA/PLACE-PUBLIQUE

LE BLOGUE DE L'ÉDITO

Qu'est-ce qu'un produit du Canada?

par Ariane Krol



EXCLUSIF

Des emplois ou des tanks?

OPINION

La Grèce fera défaut

Son adhésion à la zone euro est responsable de l'explosion de sa dette et de son déficit

MARTIN FELDSTEIN



Ex-conseiller du président Ronald Reagan, l'auteur est professeur d'économie à l'Université Harvard.

La Grèce fera défaut sur sa dette publique. Et cela, en grande partie du fait de son appartenance à l'Union monétaire européenne. Si elle n'appartenait pas à cette union, la Grèce ne se serait peut-être pas retrouvée dans cette situation difficile et même si elle s'était effectivement retrouvée dans cette difficile situation, elle aurait pu éviter de faire défaut.

Le défaut de la Grèce sur sa dette nationale ne signifie pas forcément un refus d'honorer le principal et l'intérêt aux échéances prévues. Il est plus probable qu'une restructuration de sa dette actuelle sera organisée par le FMI, par l'émission de nouvelles obligations au principal et à l'intérêt plus faibles en échange des anciennes déjà émises. Ou cela pourrait être un «défaut en douceur» par lequel la Grèce rembourserait unilatéralement sa dette existante par une nouvelle dette, plutôt qu'en liquide.

Mais quelle que soit la forme que prendra ce défaut de paiement, les actuels détenteurs de la dette grecque recevront beaucoup moins que le montant total dont ils sont actuellement détenteurs.

La seule manière pour la Grèce d'éviter un défaut de paiement serait de réduire ses déficits budgétaires annuels à venir à un niveau tel qu'il suffirait à convaincre les investisseurs grecs et internationaux de la financer sur la base du volontariat. Au minimum, cela reviendrait à réduire le déficit au point d'inverser la tendance haussière du rapport de la dette sur le PIB.

Pour y parvenir, le déficit actuel de 14% du PIB devrait descendre à 5% du PIB ou moins. Mais ramener le rapport de la dette sur le PIB aux 60% prescrits par le traité de Maastricht exigerait de réduire le déficit budgétaire annuel à juste 3% du PIB – l'objectif que la Grèce devra atteindre d'ici à 2012 selon les recommandations des ministres des Finances de la zone euro.

Réduire le déficit budgétaire à 10% du PIB impliquerait d'énormes coupes dans les dépenses publiques ou une augmentation spectaculaire de l'imposition – ou, plus probablement, les deux. Bien au-delà des difficultés politiques rencontrées pour y parvenir, cela aura un très sérieux effet négatif sur la demande intérieure globale et donc sur la production et l'emploi. Le taux de chômage de la Grèce est déjà de 10% et son PIB devrait

particuliers et les entreprises à consommer plus de produits importés. L'augmentation de la demande pour des produits et des services grecs relancerait le PIB de la Grèce, ramènerait plus de revenus fiscaux et réduirait le poids des allocations chômage.

L'adhésion de la Grèce à la zone euro est aussi l'une des principales causes de son énorme déficit budgétaire actuel. Dans la mesure où la Grèce ne possède plus sa propre monnaie depuis plus de 10 ans, la Grèce n'a reçu aucun signe d'avertissement des marchés sur le fait que sa dette augmentait de manière inacceptable.

La flambée des taux d'intérêt sur les obligations grecques par rapport aux obligations allemandes ces dernières semaines démontre que le défaut de paiement est plus que probable. La combinaison des crédits accordés par les autres pays de la zone euro

Si la Grèce détenait encore sa propre monnaie, les autorités auraient pu procéder à sa dévaluation tout en contractant la politique budgétaire.



tomber à un taux annuel de plus de 4%, entraînant une hausse plus importante encore du chômage.

De quelque manière que l'on calcule, et compte tenu de l'ampleur du déficit à résorber et du déclin économique qui y est associé, la Grèce sera inévitablement en défaut de paiement.

La Grèce aurait pu éviter cela si elle n'avait pas fait partie de la zone euro. Si la Grèce détenait encore sa propre monnaie, les autorités auraient pu procéder à sa dévaluation tout en contractant la politique budgétaire. Une monnaie dévaluée relancerait les exportations et inciterait les

et des prêts consentis par le FMI pourrait apporter suffisamment de liquidités pour retarder quelque peu l'échéance. En échange de ce soutien financier, la Grèce sera obligée d'accepter une douloureuse contraction budgétaire et un PIB en berne.

La Grèce, ses créanciers et les autres membres de la zone euro devront admettre l'insolvabilité du pays et son incapacité à honorer sa dette actuelle. C'est à ce moment-là que la Grèce sera en défaut de paiement.

Copyright: Project Syndicate, 2010
 www.project-syndicate.org

À BIEN Y PENSER

Est-ce que je suis la seule à trouver que le premier ministre Charest ne voyage pas trop? Les exportations ont augmenté de 100% en Inde depuis qu'il a fait sa première mission. Nos exportations étaient autrefois concentrées vers les États-Unis. M. Charest voit loin et travaille à la diversification des exportations. Ça me rassure qu'il se tourne vers l'économie mondiale et ouvre les frontières du Québec. — Marianne Boudrias

FORUM

Les leçons de la Grande Bibliothèque



ALAIN DUBUC
COLLABORATION SPÉCIALE
adubuc@lapresse.ca

Cinq ans après son ouverture, on peut dire sans se tromper que l'aventure de la Grande Bibliothèque du Québec s'est bien déroulée. La naissance de cette institution a été une réussite, tant pour la valorisation du livre et de la lecture que pour le développement de la métropole.

Un projet coûteux qui a été bien géré et qui rapporte bien plus qu'on l'espérait.

Je dois dire qu'il y a 13 ans, quand ce projet, d'abord évoqué par la directrice du *Devoir*, Lise Bissonnette, a été lancé par le premier ministre Lucien Bouchard, j'ai émis de très sérieux doutes. D'abord pour des raisons de nature financière; je craignais que ce projet devienne un gouffre financier, comme la bibliothèque de France qui en avait été l'inspiration. Ensuite, parce qu'il n'était pas évident que ce projet, qui concentrait les ressources en un seul lieu pour créer une masse critique, serait la meilleure façon de lutter contre un des grands fléaux que connaît le Québec, ses déplorable habitudes de lecture. Je me suis heureusement trompé. L'aventure a été un succès.

On peut en tirer quelques leçons. La première est de nature financière. Le Québec n'a pas un niveau de vie élevé et n'a pas les moyens de ses ambitions. Il n'y a pas assez d'argent, que ce soit pour un musée, une bibliothèque, un échangeur routier ou un hôpital. Le premier réflexe, ce sera donc de privilégier les solutions bon marché. Ce n'est pas toujours la bonne approche: c'est cela qui explique l'effondrement de nos infrastructures. Dans bien des cas, une dépense en apparence élevée peut devenir un investissement judicieux. C'est le cas de la Grande Bibliothèque, un projet coûteux, mais qui a été bien géré et qui, maintenant, rapporte bien plus qu'on ne l'espérait.

Une deuxième leçon, c'est qu'un gouvernement, dans ses grands projets, doit viser plus d'un lièvre à la fois. Pour maximiser l'impact d'un investissement important, pour s'en servir comme levier, il faut sortir de la logique des silos.

Dans le cas de la Grande Bibliothèque, l'objectif premier était évidemment de nature bibliothéconomique: créer un pôle d'attraction, pour attirer une clientèle, valoriser le livre et tous ses dérivés, appuyer le réseau des bibliothèques. Ces objectifs ont été atteints. La naissance de cette institution a eu un effet d'entraînement sur l'ensemble du réseau. Sa fréquentation, trois millions de personnes par année, est le double des prévisions. Ce qui nous rappelle que, dans le cas d'un projet bien conçu, l'offre crée sa propre demande.

Mais la Grande Bibliothèque a également joué un rôle structurant dans le développement de la métropole. D'abord parce que ce fut également une intervention architecturale, grâce aux efforts de sa PDG, Lise Bissonnette. Bien des gens ont des réticences envers ce qu'ils voient comme des dépenses excessives, comme ce fut aussi le cas avec le siège social de la Caisse de dépôt. Ce devrait être le rôle de l'État de faire une contribution architecturale par le biais de ses bâtiments. Parce que cela enrichit une ville. Que ça soutient son développement. Parce que c'est un legs pour les générations futures.

Il faut aussi noter que la conception de la Grande Bibliothèque n'a pas été faite en abstraction de la dynamique urbaine. Ouverte sur la rue, l'institution a contribué à transformer le quartier où elle est construite. Ce succès est riche en enseignements sur le rôle de l'État. Il nous montre les vertus d'une intervention publique bien pensée, il nous suggère aussi quelques pistes de réflexion qui ne sont certainement pas inutiles pour enrichir les débats que nous avons actuellement sur plusieurs grands projets, que ce soit le CHUM, l'échangeur Turcot ou le train à grande vitesse.

Des repères à définir

Avec les développements de la médecine, de plus en plus de décès découlent d'une prise de décision

YVES LAMONTAGNE
ET MICHÈLE MARCHAND

Médecins, les auteurs sont respectivement président-directeur général et conseillère en éthique clinique du Collège des médecins du Québec.

Débrancher ou non? À lire le reportage dans *La Presse* du 26 avril, on a l'impression d'être sans repère au Québec face à cette question. Nous aimerions revenir sur la réflexion menée au Collège des médecins du Québec, à laquelle il est fait allusion dans le journal, et qui permet un peu plus d'optimisme.

Un médecin peut-il imposer à un patient de demeurer sous respirateur? À moins d'exception, la réponse est non. Au Québec comme ailleurs, les repères sont maintenant très clairs à l'égard de l'acharnement thérapeutique. Le refus de traitement est un droit reconnu, aussi bien dans le Code de déontologie des médecins que dans le Code civil.

Selon que les soins sont urgents, médicalement requis ou non et selon que le patient est majeur et apte à prendre des décisions ou non, les modalités peuvent varier, mais les médecins doivent obtenir le consentement des patients pour toute intervention et respecter leur décision en cas de refus. Quand il s'agit d'un refus de traitement, le médecin ne peut être accusé d'euthanasie parce qu'il arrête le respirateur.

Qu'en est-il si c'est le patient ou ses proches qui «s'acharnent» à poursuivre les traitements alors que le médecin les juge «futiles»? Les repères sont moins clairs. À notre connaissance, il n'existe aucune juridiction où le droit est reconnu pour les patients d'exiger



PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

Débrancher ou non? Les prises de décisions sont multiples. On les souhaite les plus consensuelles possible, mais elles ne le sont pas toujours. Chacun y participe à sa façon, en assumant ses responsabilités propres.

respirateur? Certains le pensent et de plus en plus d'organismes médicaux proposent des grilles décisionnelles encourageant les décisions consensuelles, mais permettant aux médecins de procéder en cas de désaccords persistants. Ce n'est pas l'interprétation que nous avons privilégiée au terme de notre réflexion. Le processus décisionnel opérant en situation clinique nous est apparu beaucoup trop complexe et dynamique pour être interrompu de cette façon.

refuse ou propose autre chose, auquel cas la dynamique reprend.

En fait, les prises de décisions sont multiples. On les souhaite les plus consensuelles possible, mais elles ne le sont pas toujours. Chacun y participe à sa façon, en assumant ses responsabilités propres. L'idée ici n'est pas de poursuivre des discussions sans fin et sans égard aux coûts. Il s'agit plutôt d'entreprendre les discussions le plus tôt possible. En cas de désaccords persistants, il nous semble préférable d'exclure toute prise de décision unilatérale de la part des médecins quant aux soins qui seront effectivement prodigués.

Par contre, on devrait leur reconnaître le droit, sous conditions, notamment celle d'assurer le suivi, de refuser de participer personnellement à des soins qu'ils jugent médicalement inappropriés ou auxquels ils s'objectent pour des raisons morales. Voilà de nouveaux repères, dont il faudrait discuter publiquement.

Avec les développements de la médecine, de plus en plus de décès découlent d'une prise de décision. Mais au Québec, nous avons déjà fait beaucoup de chemin concernant le processus décisionnel dans le domaine des soins. Nous avons certains repères. D'autres restent à trouver.

Les médecins pourraient-ils ultimement décider, sans l'accord du patient ou de ses proches, de cesser des soins essentiels à la vie? Certains le pensent... mais ce n'est pas l'interprétation que nous avons privilégiée.

des traitements. Sur le plan de l'éthique professionnelle, il existe par ailleurs un consensus pour dire que les médecins ne sont pas tenus de prodiguer des soins qu'ils jugent inappropriés d'un point de vue médical. Ce qui laisse une large place à l'interprétation.

Est-ce à dire que les médecins pourraient ultimement décider, sans l'accord du patient ou de ses proches, de cesser des soins essentiels à la vie comme un

En situation clinique, le médecin offre les soins qu'il juge le plus objectivement possible appropriés d'un point de vue médical. Le patient reste évidemment celui qui décide. Pour des raisons subjectives aussi bien qu'objectives, il accepte, refuse ou demande autre chose que les soins proposés. Face à cette réaction, le médecin demeure toutefois responsable des actes qu'il posera. Il accepte de donner suite à la demande,

Le temps d'un nouveau partenariat

Des occasions existent pour le Canada d'être plus actif en Afrique afin de soutenir sa renaissance

ALAIN BÉDOUMA YODA



L'auteur est ministre des Affaires étrangères du Burkina Faso. Il est en visite officielle au Canada cette semaine.

Un milliard d'hommes et de femmes, dont plus de la moitié ont moins de 25 ans. Le second poumon de la planète après l'Amazonie, là où se situe la plus grande réserve au monde de terre arable non exploitée. La plus importante concentration de matières premières disponibles et recherchées par toutes les puissances économiques du monde. Voilà ce que représente en partie l'Afrique aujourd'hui!

L'Afrique, c'est aussi malheureusement le lieu où sévit la plus grande sécheresse au monde, le lieu où de multiples conflits entravent considérablement les efforts de développement déployés par les dirigeants. Conscient que sans paix, il n'y a pas de développement, des dirigeants africains travaillent à relever le défi de la paix et de la sécurité sur le continent. Ils sont soutenus dans cet élan par des partenaires, dont le Canada, qui apportent une aide considérable aux efforts de stabilisation des zones en conflits.

Mon pays, le Burkina Faso, sous le leadership de son président, constitue l'un des acteurs majeurs de cette mobilisation responsable pour la pacification

de l'Afrique, notamment par le biais de médiations et autres interventions menées en Côte d'Ivoire, en Guinée-Conakry, au Togo, au Soudan (Darfour) et dans la lutte contre le terrorisme, etc.

Non, l'Afrique n'est pas et ne doit pas être la région du monde condamnée à observer de loin ce que la paix et le progrès apportent aux humains.

Où, l'Afrique s'est engagée à se positionner sur la voie des grands progrès économiques et sociaux. Cet engagement est perceptible et dynamique. À ce sujet, la gouverneure générale du Canada, Michaëlle Jean, dont j'ai suivi avec beaucoup d'attention le récent périple africain, a déclaré que «le vent du

Le Burkina Faso constitue l'un des acteurs majeurs de la mobilisation pour la pacification de l'Afrique.

changement souffle en Afrique» et que ce continent est «aujourd'hui pressé de mener à bien une nouvelle révolution à la fois sociale, économique et démocratique». J'abonde dans ce sens car cette révolution est réellement en marche.

Aujourd'hui, de réelles opportunités existent pour le Canada d'être encore plus actif en Afrique et de soutenir cette renaissance africaine. Le Canada pourrait notamment intervenir dans le transfert de technologies et favoriser

l'émergence d'un secteur agro-industriel africain qui contribuera non seulement à créer les conditions d'une autosuffisance alimentaire en Afrique mais aussi et surtout, à favoriser une meilleure productivité autorisant des surplus exportables hors du continent africain.

L'expertise éprouvée dans le renforcement des capacités, les technologies de l'information, les formations diplômantes et le secteur des services sont autant de domaines supplémentaires d'intervention dans lesquels le Canada est attendu en Afrique, dans une optique de partenariat gagnant-gagnant.

Il est capital de noter que vu d'Afrique, le Canada est un pays développé ami, multiculturel, bilingue et sans passé colonial. Un pays dont le peuple a toujours su exprimer sa solidarité envers les groupes vulnérables chez lui et dans le monde. Ce sont là assurément des atouts par rapport à d'autres puissances mondiales présentes sur notre continent.

Alors que près d'une vingtaine de pays d'Afrique célèbrent cette année le cinquantenaire de leurs indépendances, le Canada, avec sa longue histoire d'amitié avec les pays d'Afrique et fort de ses multiples expertises reconnues mondialement, a une position à prendre parmi les premiers partenaires de l'Afrique.

Oui, le Canada doit être au rendez-vous de cette renaissance africaine qui va se confirmer, j'en suis certain, durant les années à venir avec des incidences très positives pour tous.

POUR NOUS JOINDRE La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9
VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? Écrivez-nous à nouvelles@lapresse.ca

RÉDACTION (514) 285-7070
commentaires@lapresse.ca

ABONNEMENT (514) 285-6911 ou 1 800 361-7453
cyberpresse.ca/abonnement

PETITES ANNONCES (514) 987-8363 ou 1 866 987-8363
petitesannonces@lapresse.ca

VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION? forum@lapresse.ca

DÉCÈS (514) 285-6816
deces@lapresse.ca

CARRIÈRES (514) 285-7320
carrieres@lapresse.ca

PUBLICITÉ (514) 285-6931

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés. ISSN 0517-9249. Le quotidien La Presse est publié et édité par La Presse, dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier, Président et éditeur.

RAM HEAVY DUTY 2010



OBTENEZ **0%** TAP[†] FINANCEMENT À L'ACHAT POUR 36 MOIS

OU CHOISISSEZ UN TAUX VARIABLE PRÉFÉRENTIEL DE **2,25%** JUSQU'À 84 MOIS

LE CAMION DE L'ANNÉE
2010 SELON MOTOR TREND



MOTEUR DIESEL CUMMINS
DE 6,7 L AVEC JUSQU'À 650 LB-PI
DE COUPLE DISPONIBLE



PLUS OBTENEZ

0% TAP[†]

FINANCEMENT
À L'ACHAT POUR 36 MOIS

500\$*
EN BONI
AU COMPTANT
SUR LA PLUPART
DES MODÈLES
2010

RAM 1500 QUAD CAB SXT 4X4 2010

ACHETEZ-LE POUR

26 995\$[‡]

PRIX INCLUT 5 750\$[§]
DE REMISE AU COMPTANT
ET 500\$* EN BONI
AU COMPTANT

OU CHOISISSEZ

81\$ /SEMAINE

UN TAUX VARIABLE PRÉFÉRENTIEL DE **@ 2,25%** POUR 84 MOIS

LE CAMION LÉGER
LE PLUS PUISSANT AU CANADA*

★★★★★
COTE DE SÉCURITÉ 5 ÉTOILES DE LA NHTSA
AUX ESSAIS DE COLLISION FRONTALE ET LATÉRALE*



RAM 1500 A CABINE D'ÉQUIPE SPORT MONTRE**

POUR
LE POUVOIR

D'Attraction

PARCE QU'ICI C'EST RAM.



Passez vite chez votre concessionnaire Chrysler | Jeep_{MD} | Dodge | RAM

www.dodge.ca/offres

L'acheteur avisé lit les petits caractères. ■, *, †, ‡, §. Les offres de cette annonce s'appliquent à la livraison au détail pour usage personnel seulement sur les modèles sélectionnés. Les offres ne sont applicables qu'au moment de l'achat d'un véhicule admissible du 1^{er} avril au 30 avril 2010 chez les concessionnaires participants et peuvent être changées sans préavis. Voyez votre concessionnaire pour les détails et les conditions. Les frais d'inscription au RDRPM incluant les frais de registre (60 \$), les droits sur les pneus neufs (15 \$), le transport (1 400 \$), la taxe sur le climatiseur (lorsque applicable), l'immatriculation, l'assurance, les frais d'administration du concessionnaire et les taxes applicables sont en sus et seront exigés à la livraison. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. † Le prix d'achat s'applique aux nouveaux Dodge Ram 1500 SXT 4X4 2010 (DS6L41 + 24A + AGR + XFH) - 26 995 \$. Le prix comprend, lorsque applicable, les allocations du fabricant consenties aux concessionnaires, qui consistent en une remise au comptant et un boni au comptant. * L'offre en boni au comptant est offerte aux clients qui achètent ou louent un nouveau véhicule Chrysler, Jeep, Dodge 2010 (excluant les modèles Dodge Challenger 2010 et les Dodge Caliber SE/CVP 2010). Le montant des bonis au comptant est de 500 \$ sur tous les modèles admissibles. Les bonis au comptant sont des allocations/rabais du fabricant consentis aux concessionnaires et seront déduits du prix négocié après l'application des taxes. ‡ Les remises au comptant, allocations/rabais du fabricant consentis aux concessionnaires (Dodge Ram 1500 SXT 4X4 2010 - 5 750 \$; Dodge Ram HD à moteur à essence - 4 500 \$; Dodge Ram HD à moteur diesel - 3 000 \$) sont offerts sur la plupart des modèles neufs 2010 et sont déduits du prix négocié avant l'application des taxes. † Taux annuel en pourcentage (TAP) : tarif de financement à l'achat de 0 % pour 36 mois sous réserve de l'approbation de crédit de la Banque Royale du Canada, de la Banque Scotia, de TD Canada Trust ou de GMAC. Offert sur la plupart des modèles 2010 Chrysler, Jeep, Dodge et Ram, sauf Challenger, Caliber Ensemble Valeur Plus et SE Plus, Grand Caravan Cargo, Ram Châssis-Cabine. Exemples : Dodge Ram 1500 SXT 4X4 2010 (DS6L41 + 24A + AGR + XFH)/Dodge Ram 2500 Cabine régulière 4X2 2010 (DJ2L62 + 26A) avec un prix de vente de 26 995 \$/28 995 \$ financé à un taux annuel de 0 % pour 36 mois équivalant à 156 paiements hebdomadaires de 173,04 \$/185,87 \$, des frais de crédit de 0 \$ et une obligation totale de 26 995 \$/28 995 \$. ■ Tarif de financement à taux variable préférentiel de 2,25 % pour 84 mois offert pour la plupart des véhicules neufs 2010 sous réserve d'approbation de crédit de TD Canada Trust, avec un comptant initial de 0 \$. Offert sur la plupart des modèles 2010 Chrysler, Jeep, Dodge et Ram, sauf Caliber Ensemble Valeur Plus et SE Plus, Grand Caravan Cargo, Ram Châssis-Cabine. Exemples : Dodge Ram 1500 SXT 4X4 2010 (DS6L41 + 24A + AGR + XFH)/Dodge Ram 2500 Cabine régulière 4X2 2010 (DJ2L62 + 26A) avec un prix de vente de 26 995 \$/28 995 \$ financé à un taux variable préférentiel de 2,25 % pour 84 mois équivalant à 364 paiements hebdomadaires de 80,17 \$/86,11 \$, des frais de crédit de 2 188 \$/2 350 \$ et une obligation totale de 29 183 \$/31 345 \$. L'offre de taux variable préférentiel jusqu'à 84 mois est proposée pour le financement au détail. Le taux variable est le taux de financement préférentiel de TD et fluctue en conséquence. Les paiements ainsi que le terme du financement peuvent varier à la hausse ou à la baisse selon les fluctuations de taux. Cette offre n'est pas valide pour les résidents du Nouveau-Brunswick, de Terre-Neuve-et-Labrador, du Yukon, du Nunavut et des Territoires du Nord-Ouest. ** Prix du modèle montré : Dodge RAM 1500 à cabine d'équipe Sport 4x2 (2G4) 2010 : 33 646 \$, incluant 5 750 \$ en remise au comptant et 500 \$ en boni au comptant. * Le RAM 1500 offre le V8 consommant moins de 6 litres le plus puissant dans sa catégorie. * Tests effectués par l'organisme américain National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA). Méthodes de test utilisées lors de tests de collision frontale et latérale des modèles 2010 Dodge RAM 1500. ** SIRIUS est une marque de commerce de SIRIUS Satellite Radio Inc.

SIRIUS
RADIO SATELLITE
12 MOIS GRATUITS D'ABONNEMENT



* Jeep est une marque déposée de Chrysler LLC, et utilisée sous licence. Coop publicitaire des concessionnaires Chrysler | Jeep_{MD} | Dodge | RAM